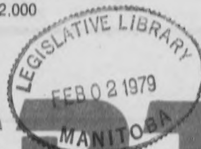
Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 39 SAINT-BONIFACE JEUDI 1er FEVRIER 1979



Cinq "Voyageurs" officiels en 1979

Si le Festival du Voyageur nomme cinq personnes au titre de Voyageur officiel cette année, c'est en vue de satisfaire deux grands besoins. Le premier, c'est de répondre à toutes les demandes que l'on fera de cet ambassadeur premier du Festival; demandes qui risquent de surpasser la capacité d'un seul homme. Le deuxième est de marquer de façon très spéciale de dixième anniversaire. Quoi de plus approprié, donc, de rassembler tous ceux qui ont joué le rôle de Voyageur officiel depuis le premier Festival en 1970.

Les Voyageurs sont: Georges Forest, 1970; Roland Marion, 1971-1972; Gilbert D'Eschambault, 1973; Gérard Prenovault, 1974-1976; Lucien Loiselle, 1977-1978. Chacun de ces braves gaillards bien connus apporte son expérience et ses talents propres au poste. Ils formeront une équipe dynamique.

Au sommaire

Actualités

- En vue des élections qui se tiendront dans la division scolaire de Saint-Boniface le 7 février, la Fédération provinciale des comités de parents, de concert avec un groupe de parents de la division, a préparé un questionnaire à l'intention des cinq candidats en lice. **La Liberté** reproduit les réponses fournies par les candidats. A noter que dans la plupart des cas, sinon dans tous, il leur a été bien difficile de procéder avec clarté dans leurs écrits en français, cela en dit long, très long...
- Des reportages de Bernard Bocquel et d'André-Yves Rompré, réalisés pendant la deuxième partie de la semaine "Exposure 79" à l'université de Winnipeg, apportent un autre regard sur les francophones hors Québec.

Culture

"Amorphe d'Ottenburg", la pièce jouée au Cercle Molière jusqu'au 3 février fait l'objet d'une critique d'André-Yves Rompré qui a assisté à la première.

Agriculture

Louis Molin, le spécialiste des questions agricoles, analyse les recommandations d'un comité de révision des contingents de livraison imposés sur les cultures de grains dans l'Ouest.

Au Bureau de l'éducation française

Raymond Hébert démissionne

M. Raymond Hébert, sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'Education française, a démissionné de son poste qu'il occupe depuis le 1er juillet 1976. Sa démission prendra effet au mois de mai. M. Hébert invoque des motifs personnels.

Par ailleurs, le sous-ministre adjoint a qualifié sa fonction de "difficile". Il évoque notamment "les pression politiques et communautaires". Et ce Franco-Manitobain de 34 ans originaire de Saint-Boniface, ajoute: "Il faut naviguer entre deux eaux parfois houleuses".

Néanmoins M. Hébert pense avoir mené à bien les objectifs qu'il



s'était fixés, à savoir la consolidation des structures nternes du Bureau de l'Education et le maintien du développement de l'éducation française dans la province. "A mon arrivée, il n'y avait presque aucun poste permanent au Bef; et la moyenne de français utilisée dans les écoles françaises était inférieure à 50 pour cent du temps d'enseignement. A l'heure actuelle, elle se situe à 62 pour cent."

M. Hébert aura passé 10 ans dans la fonction publique, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Il se dirigera vers une carrière de conseiller dans le domaine socio-économique, et s'occupera de son affaire: "La maison du disque Ltée".

Les "Danseurs" disent oui à Folklorama

- page 3

Éditorial

Un ticket pour la démocratie

La francophonie manitobaine vient de vivre un épisode bien curieux de sa petite histoire avec le débat qu'ont tranché clairement lundi soir une trentaine d'adolescents âgés entre 14 et 20 ans.

Les Danseurs de la Rivière Rouge entreprendront donc, d'ici peu, des démarches auprès des organisateurs de la manifestation Folklorama pour qu'un pavillon canadien français (or whatever it is) vienne orner le parcours du défilé des cultures vivant au Manitoba.

Au niveau pratique, il n'y a rien de mal à ce que de l'argent revienne à des troupes franco-manitobaines. Au niveau des principes cependant, la façon dont vient d'être clôturé le débat fait poser certaines interrogations devant l'attitude et des meneurs du jeu.

Ainsi, au débat public de samedi, alors que loin d'avoir réglé la question du principe de la participation à Folklorama, les participants "pour" ou "contre" étaient déjà invités à discuter du format du pavillon! Bien curieuse pratique démocratique, comme l'a fait remarquer un des participants...

Mais il semble que cette forme de démocratie soit en train de devenir une habitude chez les Danseurs de la Rivière Rouge: lundi soir, lors du vote décisif, on a procédé de la même façon. On a d'abord voté sur les conditions de la participation, c'est-à-dire sur les conditions qu'on avait établies, puis dans un deuxième temps, on a voté "oui" ou "non" sur le principe de la participation. Une méthode qui a permis à des décisions arrêtées bien à l'avance d'être facilement ratifiées par un vote très fortement majoritaire. A ce compte-là, les résultats (respectivement 25 "pour" et 4 "contre", puis de 28 "pour" et une absention) n'ont fait que confirmer ce qui avait été déjà décidé dans les faits.

Et ce sont des adolescents qui ont ainsi voté. Certains appelleraient cela de la manipulation; d'autres, un processus démocratique! Bonne chance auprès des autres.

Un petit "Coup de pouce"

Une simple note à nos lecteurs pour leur signifier que la campagne annuelle du "Coup de pouce" à La Liberté, entamée en octobre dernier, se poursuivra pendant quelques jours encore. Si vous n'avez pas renouvelé votre abonnement de soutien, c'est le temps d'y aller d'un petit effort financier, et d'inviter les amis à en faire autant, pour que ce journal puisse toujours être des vôtres. Et qu'il continue à s'améliorer, nous l'espérons.

Quand les livres du présent "Coup de pouce" à La Liberté seront fermés, le journal communiquera à ses lecteurs les montants ainsi recueillis, de même que le nombre de ses donateurs. La campagne, il va sans dire, reprendra à l'automne.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Une lettre à Monseigneur

Lettres à La Liberté,
Saint-Boniface, Manitoba.

Monseigneur Antoine Hacault,
Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

J'ai lu avec intérêt votre interview dans La Liberté. Ça m'a mis en goût de vous piquer un peu.

L'Eglise est là-bas comme ici, en désarroi, pour ne pas dire aux abois. On ne va pas à Rome chercher des réponses, on en revient bourré de questions, pire qu'avant le départ. Seigneur, que de questions hantent l'esprit d'un incroyant! Et des questions appellent des réponses, des réponses des spécialistes, et on en manque, et vous le déplorez.

J'ai l'impression qu'on a beaucoup trop de "logos" et pas assez de "Théos". Des "lologues", il en foisonne partout: psychologues, sociologues, logue de ci, logue de ça, et pour finir, mais là, c'est vraiment le dernier, le thanatologue.

Quand j'étais jeune, que c'était facile! On avait une réponse claire et nette: c'était Non. Est-ce qu'on peut tuer sa soeur? Non.- Est-ce qu'on peut assommer le métis ou passer le couteau à "l'eskimo"? Non.- Est-ce qu'on peut arracher l'oeil gauche du "polock"? Non.- Est-ce qu'on peut aller danser à tel endroit non catholique, protestant et diabolique? Non. -Oh! est-ce qu'on peut coucher avec la petite sauvagesse véreuse? Non.- En fin de compte, on n'avait pas le temps de finir notre requête, c'était déjà Non.- Est-ce qu'on peut?... Non, et Non et Non!- Ma mère répondait d'avance aux questions emprisonnées dans la cuisine et dans mon coeur. Finalement, on ne posait plus de questions.

Aujourd'hui, posez-la votre question, on ne vous répondra jamais Non. (ni oui d'ailleurs) mais ça dépend... notre Saint-Père est contre... c'est votre conscience... mais il y a toujours le cas particulier... Evidemment que si je pose une question à Mon sujet, Me concernant, c'est un cas particulier! Alors, comme autrefois, on ne pose plus de questions, car une morale souple, une morale "adaptée" est infiniment plus astreignante qu'un oui ou un non.

Soyons plutôt "Théos". Que si un humain, ne pouvant nier le besoin infini d'Absolu intérieur qui le hante, ne pouvant identifier ni son but ni sa fin ni son moi, est encore capable d'émerveillement devant un pissenlit; s'il regarde en lui, autour de lui et hors de lui, à un moment donné se voit forcé de coller une qualité d'infini à quelque chose, ce quelque chose, c'est Dieu! Qu'on l'appelle le soleil, le vent, la montagne, le tonnerre, le condor ou l'aigle, Jésus ou Mahomet, ou Jones ou Manson, on est accroché. On vient d'admettre qu'il y a un "Boss" et dès qu'on y colle un attribut quelconque d'infini, on est "pogné". Car s'il a une qualité infinie, toutes les autres en découlent automatiquement comme une goutte d'eau dans l'océan, goutte qu'on aurait microanalysée, anatomisée, déchrysalidée, disséquée, testée, goûtée, sentie, palpée, digérée, assimilée, on aurait connu la mer. Et quand on pense qu'il y a assez d'énergie latente dans un atome de cette goutte pour faire éclater le monde, ça fait réfléchir.

Or, s'il y a un Boss, (a Boss may be wrong, but he's always the Boss) un Boss, qui lui est intrinsèquement inapte à se tromper, j'ai bien peur que lui va me claquer si je fais mal, et m'inonder de bonté si je fais bien. C'est pour ça que même avec notre esprit limité et obtus, la simple réflexion ne nous laisse pas le choix.

Quant à la nouvelle génération contestaire, scientifique, qui veut des réponses d'ordinateur à tout, grâce à son peu de culture, se persuade aisément de ne rien devoir à celle qui l'a précédée, ignorant tout, elle s'imagine tout inventer, et rejette derechef, toute autorité. Elle n'écoutera pas plus le grand théologien que sa mère. Seule la vie pourra se charger, à coups de bonnes claques, de la faire réfléchir. Et seule la mort la confrontera avec son âme...

Respectueusement
Télesphore Robert,
Saint-Jean, Québec
Le 19 janvier 1979

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les "Danseurs" disent oui à Folklorama...

par André-Yves Rompré

Faisant fi des objections des certains groupes "politiques" de la communauté franco-manitobaine quant à un support à leur éventuelle participation à Folklorama, c'est par une majorité écrasante que les jeunes membres de la troupe des Danseurs de la Rivière Rouge ont dit "oui" à leur présence à la foire multiculturelle de l'été prochain.

C'est lundi soir qu'a été prise la décision, soit deux jours après qu'un débat public sur la chose se fut déroulé au Collège de Saint-Boniface où diverses factions s'étaient fait entendre.

D'un côté, il y avait les Danseurs de la Rivière Rouge qui s'étaient déjà donné belle jambe en produisant un document de travail dans lequel ils exprimaient clairement leur intention de participer à Folklorama. Samedi, ils ont reçu l'appui d'autres groupes à caractère culturel, comme celui des Intrépides, et hier, leur décision a été très bien accueillie dans les bureaux du Centre culturel franco-manitobain.

De l'autre côté, les organismes à caractère politique de la francophonie manitobaine, avec la Société franco-manitobaine en tête, appuyée également par les Educateurs franco-manitobains et la Fédération provinciale des comités de parents, s'étaient vivement opposés à ce qu'un groupe francophone rejoigne la galerie des manifestations à caractère multiculturel.

Quoiqu'il en soit, la décision des Danseurs de la Rivière Rouge est prise, et selon leur administrateur, M. Lucien Loiselle, des pourparlers seront bientôt entrepris avec les organisateurs de Folklorama. "Nos deux conditions demeurent", a-t-il dit. "Les passeports devront être bilingues et le concept d'un pavillon canadien-français représentant un peuple fondateur du pays devra être respecté pour que nous soyons de la partie", a-t-il commenté à la suite de l'annonce.



Les représentants des Danseurs de la Rivière Rouge, au débat de samedi, au Cusb.



Les représentants Pierre Laurencelle, de la Fédération provinciale des comités de parents, Jean-Yves Rochon, des Educateurs franco-manitobains, et André Fréchette, de la Sfm étaient tous opposés à la participation des "Danseurs" à Folklorama.

Un cri des "hors Québec"

Dans le cadre de Exposure 79, on a laissé, l'espace d'un après-midi, les problèmes et les aspirations du Québec de côté, pour se pencher sur "les francophones qui ont osé s'aventurer hors du Québec", selon les paroles de M. Armand Bédard, le responsable de la planification politique de la Société franco-manitobaine. Outre M. Bédard, deux autres orateurs "hors Québec" ont évoqué leur situation -en français s'il vous plaît-: M. Richard Chartier, président du Conseil jeunesse provincial, et M. Paul Comeau, président de la Fédération des francophones hors Québec.



M. Paul Comeau, président de la Fédération des francophones hors Québec.

Les hors-Québec ont-ils une place dans ce pays?

Le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Paul Comeau, n'a pas tenu des propos tendres, notamment à l'égard du gouvernement fédéral. Des propos qui, malheureusement, n'étaient pas servis par le ton sur lequel le président de la FfhQ a lu son texte. M. Comeau, hélas, n'a rien du tribun.

par Bernard Bocquel

Le mérite essentiel de son intervention étant de présenter très clairement une situation, celle d'un million de personnes qui en ont assez d'être considérées "après tout le monde, après les musées, après les groupes ethniques". Paul Comeau a tiré a boulets rouges sur ce gouvernement fédéral qui ne répond toujours pas aux deux exigences de la FfhQ! à savoir l'élaboration d'une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés francophones, ainsi que la participation à l'élaboration de cette politique.

Comeau note: "Il faut bien se rendre à l'évidence. Aujourd'hui, 21 mois après la parution des "Héritiers de Lord Durham", nous n'avons toujours pas de politique globale (...). Le vrai problème, c'est qu'il n'existe pas de volonté réelle de la part de nos gouvernements de cesser de nous ballotter, de nous diviser, de nous faire croire à demain(...)."

Les rapports avec les Québécois

Sur le même ton amer, il ajoute, évoquant la question des rapports entre les Québécois et les hors Québec: "(...) les préposés fédéraux à l'industrie de l'unité nationale voulaient que l'on condamne nos frères Québécois dans leur démarche politique. Ils souhaitaient que l'on dénonce l'aspiration du peuple du Québec. Ils le souhaitent encore d'ailleurs. Eh bien! qu'on cesse de nous vouloir pour ou contre le Québec."

Et comme dans tous les discours, le président de la FfhQ a glissé la petite phrase qui résume si bien la tragédie des "hors Québec": "C'est bien dommage, mais si bientôt, si très bientôt, nous ne sommes pas reconnus pour ce que nous sommes, à savoir des citoyens égaux, nous devrons tirer nos propres conclusions."

Les conclusions -en point d'interrogation-, le président de la Fédération des francophones hors Québec les donnent à la fin de son discours: "J'aimerais (...) vous dire que tout est en voie de se régler, que les choses vont bientôt changer, qu'il se dessine quelque part au pays une volonté politique, que l'assimilation cessera, qu'en l'an 2000 il y aura encore des francophones hors Québec. Mais je ne peux rien vous dire de tout cela. Rien ne change, y inclus le rythme auquel nous disparaissons. Ainsi je me demande vraiment, en fin de compte, si nous avons une place dans ce pays?"

"Chez nous, ça s'appelle l'Acadie"

-Donatien Gaudet

L'auditoire présent à la journée de clôture d'Exposure 79, vendredi dernier, aurait cru écouter les propos de M. René Lévesque il y a dix ans. Pourtant, c'est M. Donatien Gaudet, le président du parti Acadien, et ancien président de la Fédération des francophones hors Québec, qui a prononcé un discours....

par André-Yves Rompré



M. Donatien Gaudet, président du parti Acadien.

L'analogie entre les discours des deux hommes est en effet étonnante. Pendant que le premier s'acharnait, voilà maintenant dix ans, à démontrer la viabilité d'un regroupement des forces politiques autour de l'idée de l'indépendance du Québec, le second, M. Gaudet, trace aujourd'hui bien volontairement un parallèle entre le désir d'autonomie des Acadiens du "New-Brunswick" et celui des Québécois.

C'est d'abord un cri d'injustice envers l'histoire de l'Acadie française que lance, dans sa démarche, le chef du parti Acadien. Rappelant les circonstances historiques qui ont fait -en 1713- passer l'Acadie à la couronne britannique, et qui, 40 ans plus tard, les dépossédaient de leurs terres en les déportant pour mieux les décimer, M. Gaudet a souligné que si un tel geste était unilatéralement posé de nos jours, cela serait "un beau cas de droit international".

Il y a, selon M. Gaudet, à peu près 332,000 personnes d'origine française dans les provinces maritimes (en excluant Terre-Neuve). De celles-là, 232,000 parlent encore le français, et 87 pour cent d'entre ces dernières habitent le "New-Brunswick". Au passage, a noté M. Gaudet, "Le New-Brunswick est la seule province canadienne en dehors du Québec où la population francophone dépasse les dix pour cent. Elle est en fait à 34 pour cent actuellement."

Selon lui, le "New-Brunswick" est la seule province canadienne en dehors du Québec où l'assimilation n'a pas atteint un point de non-retour. "En pourcentage, cela se lit comme suit: anglicisation au N.-B.: 7.7 pour cent. Dans les autres provinces (hors Québec) le taux d'anglicisation (des francophones) a atteint une moyenne de 43 pour cent!"

Ces chiffres, pour le moins éloquents, ont amené le président du parti Acadien à démontrer que le vrai pouvoir au "New-Brunswick" n'a jamais appartenu aux Acadiens. Le développement économique appartient aux anglophones majoritaires, et les francophones, eux, ont hérité de l'agriculture et de la forêt qui sont "dans un état lamentable".

Aussi, la nécessité de reprendre en mains ces leviers économiques devient la pierre angulaire du projet politique du parti Acadien. Les francophones du "New-Brunswick" doivent avoir, ni plus ni moins, un pays bien à eux.

Le vaste projet du parti Acadien n'a pas cependant l'accord de tous. M. Gaudet le comprend bien quand il affirme: "Au fond, les seuls capables de réaliser comme de bloquer ce projet d'autonomie sont les Acadiens eux-mêmes."

Une approche modérée

Entre les deux extrêmes qui, d'une part, soutiennent qu'il n'est plus possible d'imaginer le salut collectif hors des frontières du Québec, et ceux qui, d'autre part, qualifient de "fantaisiste et de superficiel" le projet acadien d'autonomie et de libération, le parti Acadien veut se situer.

Là-dessus, M. Donatien Gaudet ne manque pas de décocher des flèches à l'endroit de la vieille garde acadienne. Elle est, selon lui, "la plus grande ennemie de l'Acadie". "Elle veut le privilège exclusif des idées et des solutions aux problèmes." Voilà pour une bonne "taloche" à la Société des Acadiens du N.-B.

Le parti Acadien propose un projet collectif et politique: d'abord sensibiliser la population acadienne

Suite à la page suivante



"Ce journal, nous y croyons"

Je vous adresse $............ à titre d'abonnement de soutien à l'hebdomadaire LA LIBERTÉ

NOM: ....

ADRESSE: ....

....



Adressez à "Coup de pouce"
LA LIBERTÉ
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Les donateurs

Julia Lafond	Saint-Boniface
Joseph Jubinville	Sainte-Anne
Roger et Cécile Legal	Sainte-Anne
Joël et Délia d'Auteuil	Île-des-Chênes
Raymond et Alexis Philippot	Saint-Claude
Rosa V. Wilcott	Saint-Georges
Mme Alexina Savarie	Sainte-Anne
M. et Mme Aimé Vielfaure	La Broquerie
M. Roland Masse	Saint-Boniface
Doris et Jean-Claude Lebeuf	Saint-Vital
Gérald Rey	Saint-Claude
Marguerite Molgat-Hughes	Alexander
Dr T. Robert	Saint-Jean-sur-Richelieu
Mme Rose Baril	Saint-Adolphe
Lucille Findish	Saint-Boniface
Jacques Plante	Winnipeg
Wilma Shirriff	Portage-La-Prairie
Joseph Delveaux	Saint-Boniface
Lionel et Angela Fréchette	Saint-Boniface
Jean-F. Joyal	Saint-Boniface (Saint-Malo)
M. et Mme Danchak	Saint-Vital
Léon et Léa Dorge	Sainte-Agathe
M. et Mme Jean Tellier	Saint-Adolphe
Famille Roland Fillion	Saint-Jean-Baptiste
Damase Dequier	Saint-Claude
Auguste Gagnon	Giroux
Léo Bernier	Shaunavon, Sask.

aux faits de l'histoire, puis lui faire prendre conscience de ses possibilités, pour enfin l'amener à décider de son sort futur, "que ce soit au moyen d'élections, de référendums ou de quelque autre moyen d'expression reconnu."

"Si le Canada est à une croisée des chemins, si le Québec se doit d'envisager son avenir, l'Acadien tout autant et plus que le Québec, se doit de décider lucidement quant à son avenir politique avant que le mouvement vers son annihilation complète ait atteint le point de non-retour" a-t-il encore soutenu.



"Pour les francophones hors Québec, la solution n'est pas de se tourner vers le grand frère à Ottawa. Car cela ne règle rien à long terme". Voilà ce qu'a déclaré en substance le député péquiste du comté de Deux-Montagnes, M. Pierre De Bellefeuille, lors du dernier débat organisé dans le cadre de Exposure 79. Un débat qui l'a opposé à M. Michel Mill, de la Ligue ouvrière révolutionnaire (à l'extrême gauche sur la photo) et à M. Charles Huband, l'ancien chef du parti Libéral provincial du Manitoba, (à l'extrême droite sur la photo).

Notons que M. DeBellefeuille, en évoquant les "hors Québec", s'est cantonné dans des généralités, en soulignant toutefois l'intérêt grandissant du Parti Québécois pour cette question. En réponse à un anglophone lui expliquant que les francophones faisaient la différence entre le Canada et les Etats-Unis, il a donné une leçon de patriotisme en affirmant: "Vous devriez être fier d'être un Canadien. Et non fier de ne pas être un Américain!".

"Les hors Québec sont des otages" - Bédard

Armand Bédard occupe à la Société franco-manitobaine les fonctions de coordonnateur dans le domaine de la planification politique à court et à long terme depuis maintenant un an et demi. Il connait ses dossiers et a du caractère. Deux atouts qui lui ont permis d'assurer, du haut de ses deux mètres, une prestation fort honorable.



Pour situer le contexte actuel dans lequel vivent les Franco-Manitobains, Armand Bédard n'a pas eu de peine à brosser un rapide historique des tribulations des francophones au Manitoba. Les faits restent les faits. Pas plus difficile a été l'exercice de présenter la situation de la francophonie à l'heure actuelle. Les chiffres sont éloquents: 86,000 Manitobains d'origine française en 1971, mais 39,000 utilisaient le français régulièrement.

La difficulté est venue lorsqu'il a cru bon de poser la question: "Que réserve l'avenir pour les Franco-Manitobains, et qui fera leur avenir?". Une question certes passionnante, mais à laquelle même le planificateur de la Sfm n'a donné de réponse. Il n'a pu qu'exposer le classique constat de la quadrature du cercle dans lequel les francophones hors Québec sont enfermés.

Voilà le tableau: "Depuis quelques années, les francophones hors Québec sont devenus des pions, pour ne pas dire des otages, dans le grand débat constitutionnel entre le Québec et le Canada. Les fédéralistes disent aux Québécois: "Si vous vous séparez, qu'adviendra-t-il des minorités hors Québec?" Comme si on allait nous égorger. Les souverainistes ou indépendantistes, si vous voulez, disent: "Les minorités sont nos confrères. Nous les aiderons". Tous veulent nous aider et nous, Franco-Manitobains du moins, parlons de nous donner les moyens de nous aider nous-mêmes."

"Nous avons à assumer un rôle" -Chartier

Richard Chartier a vingt ans. Il est étudiant et président du Conseil jeunesse provincial, le Cjp. C'est pourquoi il a notamment soulevé les problèmes que posent la vie en français, quand on est jeune et en situation minoritaire, et le rôle du Cjp, "un mouvement populaire de jeunes Franco-Manitobains".

par Bernard Bocquel

Dans les grandes lignes, Richard Chartier a répété devant l'auditoire les thèmes qu'il développe depuis son accession à la présidence du Cjp. Ainsi, selon lui, le jeune Franco-Manitobain a le choix de bâtir son avenir sur trois options. La solution "la plus facile de s'en sortir" étant l'assimilation, pour "devenir comme la majorité". Et le président ajoute dans la foulée: "Et quand je dis la majorité, je veux dire des Canadiens anglais avec une identité américaine".

Puis il poursuit sa démonstration: "La deuxième option pour le jeune, c'est de faire ses bagages, partir pour le Québec et devenir un séparatiste. Je spécifie bien "séparatiste", car il a vu et vécu ce qui est en train d'arriver aux francophones hors Québec et voudra être sûr que la vague assimilatrice n'inonde pas le dernier bastion francophone de l'Amérique du Nord."

La troisième option

Mais il est bien entendu que ces deux options ne sont pas celles du président du Cjp. "La troisième option, celle qui m'intéresse, serait que le jeune prenne conscience de ce qu'il est, et de l'accepter." D'où le rôle du Conseil jeunesse provincial qui "sensibilise le jeune à sa propre identité, à sa propre culture. Il tente d'éloigner le jeune de l'attitude et de l'esprit minoritaires qui peuvent être très démoralisants".

Dans ce sens, M. Chartier a le sentiment - que tous les observateurs ne doivent pas partager, malheureusement- que le Cjp "crée une certaine élite: le comité exécutif et le conseil provincial". Pour les non-initiés, le comité exécutif est "L'élite politique du Cjp" (dixit M. Chartier), composé de six personnes âgées de 17 à 20 ans, qui se réunissent tous les 15 jours. Tandis que le conseil provincial est l'élite sensibilisée dans les dix écoles membres de ce conseil. Celui-ci se réunit tous les deux mois. Deux personnes représentent chaque école.

Quant à l'analyse politique de M. Chartier, elle se résume à la traditionnelle mission "Nous avons à assumer un rôle et une responsabilité pour la bonne entente entre les Canadiens. (...) La survie des communautés francophones hors Québec assure un milieu qui pourra les accueillir plus convenablement. Nous sommes ce lien entre le Québec et le reste du Canada. Si nous coupons ce lien, il nous restera deux pays." Rien de neuf sous le soleil de la jeunesse francophone hors Québec.



M. Richard Chartier, président du Conseil jeunesse provincial.

La bibliothèque du ministère

La province remet $400,000 au Centre des ressources du Manitoba

Le ministre de l'Education, M. Keith Cosens, a remis la semaine dernière un chèque d'un montant de $400,000 au président du Centre de ressources éducatives du Manitoba, M. Roger Miller.

par Marc Labelle

Cette subvention fait suite à une entente ratifiée entre le gouvernement du Manitoba, 11 divisions scolaires et le Collège universitaire de Saint-Boniface.

La somme d'argent servira au développement d'un centre de ressources pour l'enseignement en français dans la province. Ce centre, qui offre un service de bibliothèque et de matériel didactique à l'intention des professeurs, se trouve dans les locaux du CusB. Il dessert environ 10,000 étudiants et 500 enseignants. Le but du centre est d'offrir un service de ressources pour faciliter l'enseignement dans les programmes français (enseignement fait en français aux francophones) et dans les programmes d'immersion (enseignement en français pour les anglophones). Les mêmes services seront aussi disponibles pour les programmes de "core French" (où l'on offre des cours en français dans des programmes dont la langue d'enseignement est l'anglais).

M. Cosens a laissé entendre que le secteur français de la bibliothèque du ministère fera partie intégrante du centre. Avant l'entente, elle était administrée par le CusB. Un budget de $89,000, approuvé pour l'administration de la bibliothèque du ministère, sera ajouté à l'effectif du centre.

Le centre est géré par un conseil de directeurs, ainsi qu'un représentant de chaque division scolaire. Les divisions participantes sont: Winnipeg, Saint-Boniface, Transcona-Springfield, Saint-Vital, de la Montagne, Agassiz, Turtle River, rivière Rouge, le Cheval-Blanc, Birdtail River et la Seine.

M. Cosens a soutenu l'initiative des 11 divisions scolaires ainsi que l'effort démontré pour améliorer l'enseignement en français au Manitoba. "Par le truchement de cette entente, leurs ressources et l'appui de mon ministère rendront possible le développement de matériel didactique français pour les écoles manitobaines qui, il va dans dire, ne répondaient pas à la demande dans le passé."

Les frais d'opérations du centre sont de $333,444, en plus du $89,100 déjà accordé pour la gérance de la bibliothèque du ministère.

D'après l'entente fédérale-provinciale pour l'éducation bilingue, le gouvernement fédéral assume 50 pour cent du coût d'opération pour le centre et la bibliothèque, ainsi que 100 pour cent du capital des dépenses. Les divisions participantes assumeront aussi une partie du coût d'opération du centre.



Sur la photo nous remarquons, de gauche à droite, M. Roland Cloutier, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, M. Roger Miller, président du Centre de ressources et adjoint au directeur général de la division de Saint-Boniface, M. Keith Cosens, ministre de l'Education du Manitoba et M. Raymond Hébert, sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française.

Heure de tombée vendredi 15 h.

Le Ccfm veut une programmation à long terme

Le conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain vient de charger le Centre de recherches du Collège de Saint-Boniface d'une étude devant permettre l'évaluation des besoins culturels des Franco-Manitobains. But de l'opération: pouvoir enfin mettre sur pied une politique culturelle à long terme; c'est-à-dire pour les trois ou quatre prochaines années.

par Bernard Bocquel

Les administrateurs du Ccfm ont de la suite dans les idées. Arrivés en fonction au mois de mai dernier, après une crise de plusieurs mois, leur premier souci a été de régulariser et de stabiliser la situation financière du Centre. Un objectif qui, selon toute vraisemblance, a été atteint. En tout cas, le président du Ccfm, M. Marcel Champagne, se montre satisfait. Cette étape accomplie, la nouvelle équipe se penche maintenant plus précisément sur la question de la programmation culturelle à long terme.

Pour réussir à formuler une politique susceptible de satisfaire les attentes légitimes des francophones de la province, les responsables du Centre ont assigné trois objectifs bien nets aux chercheurs. Tout d'abord découvrir les besoins identiques à tous les Franco-Manitobains en matière de culture. Puis sérier les besoins en fonction des différents groupes d'âge. Et enfin, cerner les besoins spécifiques à une région.

Le processus de réflexion

Les orientations fixées permettent d'espérer fortement que le conseil d'administration du Ccfm éprouve la volonté d'assumer pleinement le mandat provincial conféré au Centre culturel du boulevard Provencher. M. Ronald Bisson, membre du conseil d'administration et responsable de l'étude, pense que des résultats préliminaires de l'étude seront disponibles vers la fin février ou début mars. Ceci pourrait favoriser le processus de réflexion du "plein d'essence" qui se déroulera à ce moment. Notons au passage que ce "plein d'essence", sorte de manifestation qui a pour but de sensibiliser les gens à la vie culturelle, aurait dû se tenir au mois de novembre.

Quant aux résultats définitifs de l'enquête du Centre de recherches, ils devraient être connus vers le mois de juin. Un rapport que l'on attend avec bienveillance. Car l'intérêt de la démarche des responsables du Ccfm est indéniable. Si l'étude est menée avec tout le sérieux nécessaire, elle offrira la plupart des données essentielles à ce projet ambitieux qu'est l'élaboration d'une politique culturelle à long terme.

Et le jour (béni) où les responsables du Centre culturel franco-manitobain sauront exactement quelle politique, quelle programmation ils devront mettre en marche pour répondre adéquatement aux besoins des Franco-Manitobains, souhaitons que la question financière sera réglée à très, très long terme.

Rectificatifs



M. Pierre Laurencelle, directeur de la Fédération provinciale des comités de parents.



M. André Fréchette, président de la Sfm.

Deux informations ont été publiées erronément dans les pages de notre dernière livraison. Sous le reportage intitulé "Une autre raison pour réviser l'Acte", les vignettes de deux photos ont été malencontreusement inversées. Il aurait fallu lire le nom de M. André Fréchette sous sa photographie, alors qu'il aurait dû en être de même pour M. Pierre Laurencelle.

Par ailleurs, notre reportage sur "Les chansons à répondre ont aussi leur histoire", indiquait faussement que M. Marcien Ferland était originaire de La Broquerie. Ce dernier, on le sait maintenant, car il nous l'a rappelé, vient de Saint-Boniface.

Nos excuses à ceux à qui ces erreurs auraient pu causer quelque embarras.

La Chambre de commerce de Saint-Boniface

Un nouvel essort pour promouvoir la communauté

Quelque 90 personnes se sont rendues, le samedi 27 janvier, au Club Niakwa pour assister à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Boniface.

par Marc Labelle

Le président sortant, M. Joseph Seaver, n'était pas de la partie (en voyage à Minneapolis pour promouvoir les intérêts de la communauté), et nous pouvions lire dans son rapport que la Chambre de commerce de Saint-Boniface a, depuis quelques années, pris un nouvel essort. "La Chambre est présentement impliquée dans plusieurs projets de grande envergure. Notre bureau d'information touristique est présentement ouvert toute l'année."

"Nous sommes fiers de vous annoncer que les services d'un gérant est à la disposition de la communauté durant les heures d'affaires."

Dans ses positions sur les sujets d'incidence nationale, provinciale et municipale, la Chambre de commerce de Saint-Boniface veut promouvoir le caractère bien distinctif de la communauté de Saint-Boniface. Néanmoins, la réunion s'est déroulée presque entièrement en anglais, y compris la prière et les révérences à Sa Majesté, sauf pour quelques "... Bonsoir mesdames et messieurs...".



M. Jim Nelson, président du conseil d'administration de la chambre de commerce de Saint-Boniface.

Les personnes présentes ont d'autre part pu entendre un discours sur l'unité canadienne donné par Mme Donna Harvey, rédactrice en chef du quotidien "The Winnipeg Tribune". Entre autres points, Mme Harvey a mentionné que la nation canadienne est agnostique. "Nous ne savons pas en quoi nous croyons, si, bien sûr, nous croyons vraiment en quelque chose." Elle a aussi soutenu le point que les deux langues officielles devraient être respectées afin d'assurer l'unité du pays.

L'élection des membres faisait aussi partie de l'ordre du jour de cette rencontre.

Pour la prochaine année, le président du conseil d'administration sera M. Jim Nelson; le premier vice-président, M. David Boland; le deuxième vice-président, M. Aurèle Desaulniers; le troisième vice-président, M. Maurice Prince; et le trésorier, M. Don Thorpe.

Les membres du conseil sont: Sandy Del Rio, Léo Clément, Gilles Robert, Jack Klips, Georges Bouchard, George Reese, Bernard Rodrigue, Guy Savoie et Aimé Gauthier.



M. Yves Lord, président de la Chambre en 1977, remet à Mme Dona Harvey, rédactrice en chef du "Winnipeg Tribune", une tuque et une ceinture fléchée du Festival du Voyageur.

Une sortie contre les compagnies ferroviaires

A une rencontre de ses supporteurs de la région de Beauséjour dernièrement, M. Richard Greenaway, candidat pour le Nouveau Parti Démocratique dans Provencher, a déclaré que "les compagnies ferroviaires se font subventionner par les fermiers à grain de l'ouest". Ceci est le résultat d'une offre d'achat pour plusieurs centaines de transporteurs de grain par la Commission Canadienne du Blé.

En terminant, M. Greenaway a conclu que l'abandon de lignes ferroviaires, la construction de géants terminus et un stock de blé très réduit ajoutent aux profits de tous à l'exception du fermier.

En vue de l'élection du 7 février

Les opinions des



Mme Huguette Beaubien:

A l'occasion de l'élection scolaire dans la division de Saint-Boniface, prévue pour le 7 février, un groupe représentant les comités de parents des écoles françaises de la division a cru bon de soumettre un questionnaire aux cinq candidats en lice pour le poste de commissaire.

La Liberté publie dans ses pages les réponses des candidats aux 9 questions traitant des problèmes particuliers de la division scolaire de Saint-Boniface. La Fédération provinciale des comités de parents nous a remis les questionnaires dûment remplis.

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature au poste de commissaire?

a) L'avenir de l'unité canadienne

Je désire un dialogue positif pour faire comprendre la réalité de l'histoire canadienne, et manitobaine. Les solutions sont complexes et fort influencées par la situation économique.

Je vois l'éducation du point de vue des consommateurs. Le fait d'obtenir des renseignements exacts et véridiques sur ce service que nous consommons.

b) Le droit de choisir

Le droit de parole - pouvoir se plaindre lorsque nous pensons que nous n'en avons pas eu pour notre argent.

Il faut, comme parents, prendre nos responsabilités.

2. Est-ce que, pour vous, l'école française est justifiée? Pensez-vous que la division scolaire devrait la promouvoir davantage?

Je réponds en deux parties:

1. Premièrement, c'est une question de budget et de priorité.
2. Oui toujours, selon la demande des parents. Je trouve que le français, l'immersion, le 50/50, sont tous nécessaires à la survie du bilinguisme.

3. Est-ce que, pour vous, il devrait y avoir expansion des programmes à immersion dans la division? Information? Promotion? etc...?

L'expansion est inévitable mais les solutions qui se présentent ne sont pas égales pour la promotion. Il s'agit du regroupement des élèves et d'utiliser nos écoles d'une façon efficace (i.e. deux centres d'immersion). Cela n'exige pas de nouvelle construction. Il y a aussi des recherches scientifiques qui nous guident maintenant vis-à-vis le programme d'immersion.

4. Que ferez-vous pour améliorer la communication entre parents et écoles?

Comme commissaire, je serais "ouverte" et honnête et je partagerais toujours les renseignements qui seront à ma disposition. Toute information devrait s'échanger sans hésitation; mais, les parents ont aussi à faire leur part pour comprendre et s'instruire.

5. Quelles sont vos recommandations pour améliorer le système de transport dans la division, surtout pour les étudiants du Collège et de Louis-Riel?

Il faudrait à peu près 8 autobus ($78,000.). Je ne connais pas les opinions des parents ni des élèves à ce sujet. Est-ce que les dépenses sont nécessaires? Pour le transport, certainement la révision de l'acte scolaire si elle est acceptée, nous soulagerait sur ce point. Pour cela, les parents (français et immersion) doivent faire leur part. Ils doivent tous faire pression auprès du gouvernement provincial.

6. Dans les écoles de la division, il y a eu augmentation du temps alloué à la culture physique. Seriez-vous prêt à supporter ou recommander une augmentation proportionnelle au niveau des ressources et des facilités?

Le budget du Manitoba est de $381 millions, soit 10.1% de plus que l'an dernier. Le budget de Saint-Boniface est $15,282,405. On prévoit une augmentation d'environ 7% au budget qui va être décidée au printemps. Ma réponse, ce n'est pas une de mes priorités. C'est important au développement de l'enfant, mais l'éducation de base ne devrait pas en souffrir. Il faut faire des sacrifices.

7. Comment voyez-vous une bonne administration d'un système scolaire?

a) Bonne relation entre parents et division (échange d'information);

b) Bonne relation entre commissaire et administration, travailler ensemble à un but global;

c) Bonne relation avec principaux et et confiance dans nos programmes et nos professeurs.

8. Que pensez-vous des écoles communautaires?

Je comprends ce terme voulant dire les écoles situées dans la communauté même, ("walking distance.") C'est l'idéal, mais pas toujours possible, si nous voulons le choix de nos programmes.

9. Quelle est votre position vis-à-vis les programmes de Catéchèse? d'éducation morale? valeurs humaines? éducation familiale et sexuelle? etc...?

La Catéchèse est importante. La division la supporte si l'intérêt des parents est là, mais, parfois il y a des problèmes avec les principaux vis-à-vis de leur attitude. Je trouve que la dernière demi-heure de la journée n'est pas l'idéal, mais il n'y a pas de choix. Je ne suis pas contre "l'éducation familiale" si il est demandée par les parents, et il y a provision d'un comité qui surveille, examine, et fait des évaluations. Pour moi nous ne pouvons pas éviter la vie. Il va toujours avoir le "bien" et le "mal". Je ne suis pas contre les faits scientifiques. J'espère que l'éducation familiale lui donnerait un contexte plus acceptable au lieu "celui de la rue". Je pense qu'on devrait avoir plus confiance dans nos professeurs et dans la "bonté humaine". Et je pense que les enfants absorbent surtout les "valeurs" de leurs parents tôt ou tard.



M. Doug Biggs:

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature au poste de commissaire?

J'ai plusieurs raisons:

a) Comme parent et résident de la division je n'ai pas pu trouver le moyen de communiquer mes idées et mes soucis à la commission scolaire. Cette communication entre le public et les commissaires est très importante pour moi.

b) Comme parent d'un élève inscrit dans un programme d'immersion, j'ai un très grand intérêt dans la planification et la continuation des programmes français et immersion.

c) Comme spécialiste dans l'administration de l'éducation, je crois que j'ai une formation et une expérience qui me permettraient de contribuer de façon très importante aux décisions sérieuses de la commission scolaire dans les années à venir.

2. Est-ce que, pour vous, l'école française est justifiée? Pensez-vous que la division scolaire devrait la promouvoir davantage?

Tout parent a le droit de choisir la langue d'instruction de son enfant, soit anglais ou français. Ma femme et moi avons pris la décision de nous installer à Saint-Boniface il y a neuf ans pour donner à nos enfants l'occasion de devenir bilingue. Nos enfants sont dans trois écoles différentes, y compris l'école d'immersion. A mon avis, nous avons une très forte obligation de continuer les programmes français, immersion, et anglais.

3. Est-ce que, pour vous, il devrait y avoir expansion des programmes à immersion dans la division? Information? Promotion? etc...?

A présent, j'ai un fils à l'école Guyot dans le programme d'immersion. Son apprentissage du français m'a très impressionné. Ma femme et moi avons l'intention d'inscrire notre petite fille dans l'immersion.

Les problèmes du futur de l'immersion sont le résultat de son succès, c'est-à-dire qu'il va y avoir un manque d'espace dans cette école. Les décisions de la commission là-dessus me touchent très personnellement.

4. Que ferez-vous pour améliorer la communication entre parents et écoles?

L'essentiel, c'est de créer un atmosphère de coopération entre les écoles et le public. Il faut absolument encourager la discussion des programmes offerts par les écoles et les soucis des parents vis-à-vis de ces programmes.

5. Quelles sont vos recommandations pour améliorer le système de transport dans la division, surtout pour les étudiants du Collège et de Louis-Riel?

Dans une division scolaire qui offre des programmes variés, le transport scolaire est difficile. A cause de cette diversité nous allons continuer d'avoir besoin d'un système très complexe de transport. La solution aux problèmes créés par un tel système se trouve dans la discussion entre la commission et le public.

6. Dans les écoles de la division, il y a eu augmentation du temps alloué à la culture physique. Seriez-vous prêt à supporter ou recommander une augmentation proportionnelle au niveau des ressources et des facilités?

Je crois que nos enfants ont besoin des programmes de l'éducation physique pour assurer une bonne santé et pour offrir aux élèves dans les écoles une activité qui n'est pas sédentaire. Il faut maintenir un programme de base de l'éducation physique dans toutes les écoles. Une augmentation du programme est limitée par les ressources à notre disposition.

7. Comment voyez-vous une bonne administration d'un système scolaire?

Je crois qu'une bonne administration des écoles est basée sur deux principes:

a) Ce qui est important c'est l'individu, la formation de sa personnalité, et de son individualité. Le respect de l'individu (élève et enseignant) est essentiel. Le bien-être de l'enfant est fondamental.

b) Il doit y avoir une évalutation rigoureuse des programmes du point de vue efficacité et coût. Surtout au moment actuel il faut que les décisions de la commission soient basées sur une compréhension de nos problèmes fiscaux. Mais nous sommes obligés de nous assurer que les intérêts et la formation de nos enfants ne sont pas compromis.

8. Que pensez-vous des écoles communautaires?

Je suis diplômé du National Center for Community Education à Flint, au Michigan. Je crois à la valeur des écoles orientées vers la communauté. Je crois que les parents et les professeurs peuvent créer un climat de coopération au profit du développement des élèves.

9. Quelle est votre position vis-à-vis les programmes de Catéchèse?

cinq candidats officiels

d'éducation morale? valeurs humaines? éducation familiale et sexuelle? etc...?

A mon avis ces matières sont la responsabilité de la famille. Les attitudes des familles vis-à-vis de la religion, la moralité et l'éducation sexuelle sont diverses. Bien que nous croyions tous aux valeurs fondamentales de notre société, ce n'est pas le rôle du système public de l'éducation d'imposer des valeurs particulières. La participation dans des programmes de ce genre doit être volontaire. L'autorité de la famille dans ces affaires doit être respectée.



M. Dennis Kiene:

1. **Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature au poste de commissaire?**

J'ai décidé de me présenter comme candidat à l'élection scolaire parce que j'ai constamment observé dans le passé, l'indécision de la commission scolaire et parce que plusieurs gens dans la communauté m'ont demandé, personnellement, de me présenter.

2. **Est-ce que, pour vous, l'école française est justifiée? Pensez-vous que la division scolaire devrait la promouvoir davantage?**

La grande population de Canadiens-français qui habite cette division scolaire justifie certainement l'existence de nos écoles françaises. La commission scolaire devra fournir les facilités selon la demande et les besoins.

3. **Est-ce que, pour vous, il devrait y avoir expansion des programmes à immersion dans la division? Information? Promotion? etc...?**

Tous les programmes qui se sont révélés efficaces et réclamés par un grand nombre de parents devraient être poursuivis et même développés davantage. Un système d'information complet à ce sujet devrait être disponible pour tous les parents.

4. **Que ferez-vous pour améliorer la communication entre parents et écoles?**

Je ferais tout en mon pouvoir pour établir et promouvoir un bon rapport entre les écoles et les parents en ce qui regarde leurs problèmes, besoins et désirs mutuels.

5. **Quelles sont vos recommandations pour améliorer le système de transport dans la division, surtout pour les étudiants du Collège et de Louis-Riel?**

Une enquêtre auprès des étudiants concernés indique un certain degré d'indépendance vis-à-vis des moyens de transport afin de faciliter leur participation aux activités para-scolaires. La cotisation allouée pour l'emploi du système métro semble être satisfaisante pour le moment. Si le nombre d'étudiants intéressés était assez considérable pour justifier l'usage d'un autre autobus scolaire -alors... on devrait y voir.

6. **Dans les écoles de la division, il y a eu augmentation du temps alloué à la culture physique. Seriez-vous prêt à supporter ou recommander une augmentation proportionnelle au niveau des ressources et des facilités?**

Dans les écoles où les facilités ne sont pas suffisantes, je n'hésiterais pas à recommender et encourager une augmentation de ressources selon les besoins immédiats.

7. **Comment voyez-vous une bonne administration d'un système scolaire?**

Pour une bonne administration d'un système scolaire, ça nécessite, selon moi, une commission scolaire solide au niveau de la prise de décision et une équipe d'administration capable et efficace qui travaillent conjointement et vers les mêmes buts. Une fois que la commission scolaire a pris une décision et a adopté un certain principe, l'équipe administrative devient responsable de le mettre en vigueur et de faire rapport périodiquement à la commission scolaire afin de l'évaluer.

8. **Que pensez-vous des écoles communautaires?**

Je supporterais le développement des écoles communautaires pourvu qu'elles soient viables, désirées et supportées par les parents de la communauté.

9. **Quelle est votre position vis-à-vis les programmes de Catéchèse? d'éducation morale? valeurs humaines? éducation familiale et sexuelle? etc...?**

Le Bureau d'éducation dans l'Acte scolaire du Manitoba, Section 259, nous a fourni le droit à l'enseignement de la catéchèse dans nos écoles. La division scolaire de Saint-Boniface a pratiqué ce droit et c'est à nous, comme parents, de voir à ce que ce droit continue à être exercé dans nos écoles.

Je supporte fortement le développement chez l'enfant comme ailleurs, d'un grand respect pour toutes autres personnes et pour leurs propriétés.

Le Bureau d'éducation française nous a fourni un cours d'étude sur l'éducation familiale et sexuelle. Je le supporte seulement comme cours à option pourvu que la majorité des parents le veuille et que ceux-ci le comprennent, l'acceptent, le supportent et surveillent les développements du programme dans les écoles. A mon avis, ce cours d'étude ne doit jamais être présenté uniquement par les professeurs.



M. Paul Martel:

1. **Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature au poste de commissaire?**

Plusieurs parents et professeurs m'ont demandé de poser ma candidature. Convaincu que c'est un francophone qu'il faut élire à tout prix à ce tour du scrutin, je fus heureux d'acquiescer et de relever le défi. Je suis résidant de Saint-Boniface depuis ma naissance - j'ai 43 ans - et la question scolaire a toujours été très importante pour moi. En acceptant, je répondais à mes propres sentiments aussi bien qu'à la demande qu'on me faisait.

2. **Est-ce que, pour vous, l'école française est justifiée? Pensez-vous que la division scolaire devrait la promouvoir davantage?**

L'école française est essentielle. Par conséquent, il est important premièrement de s'assurer qu'on puisse maintenir ce que la Division offre présentement. C'est le motif réel pour lequel je me présente comme commissaire. Quant à promouvoir davantage l'école française, chose souhaitable, je voudrais consulter la population francophone pour m'assurer de ses besoins et de ses désirs afin de préciser quelle direction prendre avant de susciter une polémique qui pourrait nuire à l'école, et conséquemment à nos enfants.

3. **Est-ce que, pour vous, il devrait y avoir expansion des programmes à immersion dans la division? Information? Promotion? etc...?**

Oui. La demande pour le programme d'immersion déborde présentement la capacité prévue pour la division. Puisque la demande est là, il faut y répondre. D'ailleurs cet intérêt ne peut qu'être favorable à la cause du français.

4. **Que ferez-vous pour améliorer la communication entre parents et écoles?**

D'après mon expérience, il ne semble pas y avoir de problème majeur de communication entre parents et écoles. S'il y en avait, je voudrais le savoir. D'autre part, je souhaiterais un rapprochement entre les parents et les associations de parents avec les commissaires d'école de cette division. Je tiens à être abordable et sensible à ce qui se produit dans la communauté.

5. **Quelles sont vos recommandations pour améliorer le système de transport dans la division, surtout pour les étudiants du Collège et de Louis-Riel?**

Voici une question qui mérite plus d'étude et de consultation avec les parents. Certains me disent que le système est satisfaisant à présent. Mais il faudrait savoir quels sont les problèmes, s'ils sont nombreux, et quelle nature, avant de chercher des solutions. Peut-être faudrait-il examiner le service de transport public dans le secteur Windsor Park/Southdale, sinon dans tout Saint-Boniface. Il y a peut-être quelque chose à faire de ce côté.

6. **Dans les écoles de la division, il y a eu augmentation du temps alloué à la culture physique. Seriez-vous prêt à supporter ou recommander une augmentation proportionnelle au niveau des ressources et des facilités?**

J'ai l'impression que notre division manque de ressources et de facilités pour bien enseigner la culture physique. C'est une observation personnelle que je fais en comparant avec ce qui se fait de l'autre côté de la rivière, à Winnipeg. Je crois beaucoup dans le dicton "Un esprit sain dans un corps sain". C'est dire que la culture physique a sa place, mais si on veut que l'exercice soit valable il faut lui accorder non seulement le temps, mais aussi l'espace et les ressources nécessaires.

7. **Comment voyez-vous une bonne administration d'un système scolaire?**

D'abord, il faut commencer par une bonne planification. Les administrateurs de la division ont à leur portée les données nécessaires (statistiques telles que naissances et logis, développement de la ville, budgets, aspects légaux etc. etc.) pour prévoir les problématiques et formuler des solutions à court et long terme. Les commissaires doivent être le pont entre l'administration et les parents afin d'inscrire dans ces éléments de solutions les besoins et les désirs des parents. Bien des solutions apparaissent excellentes sur papier, mais deviennent inacceptables si elles ne tiennent pas compte des souhaits des parents. Ceci implique une communication efficace et une consultation régulière et c'est là, à mon avis, la clef d'une bonne administration scolaire.

8. **Que pensez-vous des écoles communautaires?**

L'école communautaire n'a plus sa raison d'être. Le seul avantage de ce genre d'école est celui de rapprocher l'école de l'enfant. Ce n'est pas à négliger, bien sûr, mais sur tous les autres plans l'enfant est perdant: les programmes, les ressources techniques et professionnelles, l'espace. Vu les systèmes de transport disponibles, je crois qu'il faut viser d'abord sur le développement intellectuel et physique de nos élèves plutôt que sur une question de distance de l'école, surtout si celle-ci n'est pas considérable.

9. **Quelle est votre position vis-à-vis les programmes de Catéchèse? d'éducation morale? valeurs humaines? éducation familiale et sexuelle? etc...?**

Je ne crois pas que c'est mon rôle de prendre position pour ou contre les programmes énumérés. S'il y a suffisamment de demandes pour un ou l'autre des programmes de la part de parents intéressés, je dois faire dans la mesure du possible pour leur accorder ce qu'ils veulent, que ce soit un programme de catéchèse, ou d'éducation familiale et sexuelle. Mais il demeure important que ces programmes soient bien développés, qu'ils répondent aux attentes et qu'ils soient bien expliqués et surtout et avant tout il faudrait qu'ils demeurent optionnels. D'où la nécessité d'une information complète aux intéressés.

Suite à la page 12

Suite de la page 11



Mme Evelyne Reese:

1. **Qu'est-ce qui vous a motivé à poser votre candidature au poste de commissaire?**

L'attitude de la commission scolaire et de l'administration centrale à l'effet que les parents n'ont aucuns droits légaux sur ce qui est enseigné ou pas dans les écoles publiques (Lettre datée du 12 oct. 76) ainsi que la façon d'accepter et de suivre aveuglément toutes les nouvelles méthodes pédagogiques qui n'ont pas été mises à l'épreuve.

2. **Est-ce que, pour vous, l'école française est justifiée? Pensez-vous que la division scolaire devrait la promouvoir davantage?**

Il n'y a aucun doute qu'un milieu complètement français est avantageux pour les élèves. Ce programme devrait être expliqué aux parents d'une façon objective, tout en respectant leurs choix. Il faudra s'assurer que toutes les recherches soient rendues publiques.

3. **Est-ce que, pour vous, il devrait y avoir expansion des programmes à immersion dans la division? Information? Promotion? etc...?**

Encore une fois il n'y a aucun doute que le programme d'immersion doit répondre aux demandes du public et ne peut refuser l'accès aux parents anglophones ou francophones qui choisissent ce programme.

L'information et la promotion de ce programme laissent à désirer. Je remarque que la Fédération des comités de parents semble ignorer une section de ses compatriotes de langue française qui ont le programme 50/50 à l'école Provencher. N'ont-ils pas le droit eux aussi, à titre de parents et de contribuables, à la même considération que les autres programmes français dans notre division scolaire? Sont-ils des parias? Une minorité dans une minorité est rejetée par nos organismes francophones. Peut-on se permettre de perdre des nôtres, lorsque nous sommes que 60,000 au Manitoba?

4. **Que ferez-vous pour améliorer la communication entre parents et écoles?**

Premièrement, établir comme politique de la division scolaire qu'en tout temps les administrateurs et les professeurs de classes traitent les parents avec respect au lieu de condescendance. Deuxièmement qu'il y ait une politique que lorsqu'il y a un conflit soit entre parents et professeurs, qui ne peut-être réglé d'une manière satisfaisante de toutes parts par l'administration ou le bureau central. Que la commission scolaire établisse un comité composé de commissaires ou de membres choisis par la division scolaire et la communauté qui servirait comme comité d'appel ou des droits des parents, et des professeurs de classes. Ceci permettrait que tous aient une garantie d'être entendus. Troisièmement une politique qu'en tout temps, avant de prendre une décision qui affectera les parents ou les professeurs ou directeurs d'écoles qu'il y ait toujours consultation avant de prendre une décision finale.

5. **Quelles sont vos recommandations pour améliorer le système de transport dans la division, surtout pour les étudiants du Collège et de Louis-Riel?**

Puisque c'est la politique du ministère de l'éducation de permettre flexibilité aux divisions scolaires de rencontrer les besoins scolaires des étudiants et de reconnaître les besoins uniques des élèves et que chaque école ne peut offrir tous les cours dans la même école dans la langue choisie par les parents, il est donc nécessaire que cette logique soit accompagnée par un système de transport subventionné par le ministère de l'éducation et qui facilitera l'implantation de cette nouvelle approche de rencontrer les besoins scolaires des élèves -non seulement du Collège et de Louis-Riel, mais aussi, les écoles complètement françaises, d'immersion, 50/50 et d'apprentissage comme Pierre-Radisson.

6. **Dans les écoles de la division, il y a eu augmentation du temps alloué à la culture physique. Seriez-vous prêt à supporter ou recommander une augmentation proportionnelle au niveau des ressources et des facilités?**

Cette question pose en ce moment un problème pour beaucoup de parents qui croient que le surplus de temps alloué serait mieux employé à aider aux élèves qui ont des difficultés scolaires. Beaucoup suggèrent que les enfants marchent à l'école, que ces heures supplémentaires soient après les heures de classes comme dans certaines écoles privées (3 h à 5 h).

Alors cette question demande consultation avec les parents, professeurs et administrations.

7. **Comment voyez-vous une bonne administration d'un système scolaire?**

L'administration scolaire doit fonder des recommandations à la commission scolaire sur les bonnes recherches, des consultations avec les directeurs d'écoles qui eux, ont consultés leur personnel et la communauté d'une façon objective. La commission scolaire doit recevoir ses recommandations sous forme de rapport exposant objectivement les études qui supportent ses recommandations et les études ou recherches qui ne les supportent pas.

8. **Que pensez-vous des écoles communautaires?**

Question très vague. Beaucoup de consultations doit se faire avec les parents, la communauté? Est-ce que chaque école doit devenir communautaire avec tous les services? Est-ce même possible économiquement?

9. **Quelle est votre position vis-à-vis les programmes de Catéchèse? d'éducation morale? valeurs humaines? éducation familiale et sexuelle? etc...?**

Que tous ces programmes pour ceux qu'ils les veulent soient enseignés dans le contexte de la catéchèse pour les catholiques qui prennent la religion et que ceux qui veulent ces cours en dehors du contexte de leur foi ou système de croyances, qu'ils aient ces cours après les heures de classe.

J'oserais même dire que l'approbation des catholiques seraient nécessaire, car ils ne sont pas tous du même avis.

Pourquoi? Parce que l'école publique ne permet pas de s'ingérer dans les croyances et la foi des élèves pour respecter les familles. Puisque l'on ne peut dans tous les cours mentionnés former ou clarifier les valeurs des élèves sans considérer leurs croyances. Nous ne pouvons pas considérer que ceci soit fait par une personne peut-être ignorante des croyances individuelles des familles. Donc n'organisons pas ou ne contribuons pas à la confusion qui existe en ce monde moderne qui se donne la mission de créer un homme universel plus capable de concevoir et d'accepter les limites et même les différences uniques des peuples et nations. Tous ont droit à se déterminer sans être toujours obligé de justifier leur existence. Alors s'il vous plait, respectez la vie privée des élèves et de leurs familles.

Les débats sont engagés!

Ecole Lacerte 20 heures lundi soir. Premier débat d'une série de cinq d'ici le 7 février. Une soixantaine de personnes présentes, des visages familiers de la communauté pour la plupart. Les cinq candidats à la succession de M. Camille Legal s'offrent en pâture à un public intéressé.

par Jacqueline Blay

Chaque candidat, pendant environ dix minutes, présente son programme politique; c'est au tour des parents d'entrer dans le vif du sujet, dont voici quelques extraits.

QUESTION: Il s'agit des écoles Lacerte et Guyot. Dans le passé les commissaires scolaires ont été difficiles à convaincre. Est-ce que chaque candidat sait ce que le comité de parents veut? Etes-vous au courant des principes philosophiques et respectez-vous les conditions des parents de l'école Lacerte? (M. Emile Péloquin)

P. MARTEL: Je me souviens des batailles du passé qui ont mené à la création de l'école d'immersion à Guyot, et le transfert des enfants du programme B à Provencher. Je ne veux pas voir l'école Lacerte ou Guyot fragmentées. Il faut une école française pour les francophones et ainsi de suite...

E. REESE: A l'école Guyot, il y a un problème. Des conditions et des garanties ont été données. Des options sont possibles. Est-il possible d'accommoder les parents d'immersion? On pourrait causer des désagréments et des inconvénients, mais il faut sauvegarder les droits des parents.

D. KIENE: Il existe les programmes de français à l'école Lacerte et ceux d'immersion à Guyot. Les programmes de la commission scolaire de Saint-Boniface sont formidables. Il faut appuyer les quatre programmes actuels et les expliquer aux parents.

D. BIGGS: Nous allons avoir un problème au printemps et qu'arrivera-t-il aux enfants qui sont prêts à entrer à l'école secondaire?

H. BEAUBIEN: Il faut créer deux écoles d'immersion, une à Southdale, l'autre au Parc Windsor.

Les questions ont continué, notamment au sujet de l'éducation sexuelle: "on favorise une possibilité qui n'est pas équitable pour tous les parents" (Mme Reese); l'implication des parents dans les décisions de la commission scolaire: "les commissaires n'ont pas encouragé la communication avec la commission scolaire, mais l'implication devrait commencer au niveau des écoles pour se poursuivre jusqu'en haut de l'échelle" (M. Kiene); la baisse des inscriptions et le surplus de professeurs: "on devrait consulter les professeurs plus souvent, mais certaines décisions sont quelquefois impopulaires" (D. Biggs), "réduire les taxes scolaires ne serait pas réaliste, il faut avoir nos priorités et nos programmes et faire face au fait que certaines décisions pourraient être impopulaires" (H. Beaubien), "il faut consulter le syndicat des professeurs" (P. Martel), "la proportion étudiants-professeurs pourrait être changée ou encore il faudrait aider plus qu'on ne le fait actuellement les enfants handicapés (Mme Reese).

La réunion s'est terminée après que chacun des candidats eut déclaré qu'il appuyait l'école française et qu'il y croyait.

Les dés sont lancés, il faut espérer qu'ils ne soient pas pipés.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

Cinéma pour enfants

PROGRAMME

PETIT BONHEUR (ANIMATION, O.N.F.) 7 MIN.
LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE
(FRANCE, CO-PRODUCTION AVEC LA CHINE) 80 MIN.

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE, de Roger Pigaut
(France, co-production avec la Chine)

Dans le quartier Montmartre à Paris, des enfants découvrent un cerf-volant bizarre et fantastique qui vient de...Pékin. Un garçon chinois, SON SIAO TSING a confié une lettre à ce cerf-volant, disant qu'il est à la recherche d'un ami, quelque part dans le monde. Un film unique par ses couleurs et ses richesses d'invention!

le vendredi 2 février — 19 h 30 à Notre-Dame-de-Lourdes
le dimanche 4 février — 14 h 30 au Ccfm

Le Centre culturel franco-manitobain et Le 100 Nons présentent...

cabaret cabanon
SPECTACLE — CABARET
340, boul. Provencher
[petite salle de spectacle - 2e étage]
20 h 30: $1.00

le samedi 3 fevrier

"Café rencontre"

Les billets sont en vente au guichet du Ccfm.

KIOSQUE DE VENTE D'ARTISANAT
DANS LA SALLE D'EXPOSITION
du Centre culturel franco-manitobain
pendant le Festival du Voyageur
du 11 au 18 février

Toute personne désireuse de vendre des articles d'artisanat doit contacter Lise Prenovault **au 237-5259 ou 233-8972.**

Jeunesses musicales
Le 4 février — à 20 h
La famille Huggett
à la salle Pauline Boutal

Soirées d'information	$20.00
12, 13, 14, 15 février	$5.00 la session

- compensation aux travailleurs (Workers' Compensation)
- les impôts (Income tax)
- le budget familial
- l'assurance-chômage

Il y aura des personnes ressources pour chaque session. Il est préférable de préparer ses questions à l'avance.

FRANCOPHONIE MANITOBAINE



Emission télévisée à 22 h
chaque mercredi au canal 13
14 février — Henri Letourneau

- *UN RAPPEL, toute communication avec le Centre culturel de Saint-Pierre-Jolys devrait être adressée au* ***Centre culturel Sabourin.***

LE FESTIVAL s'en vient...

À CBWFT aussi on se prépare. Nous vous inviterons à être de la fête, tous les jours **À 19 h 30** en direct du Club de la Vérendrye, avec notre émission spéciale:

TÉLÉ-RELAIS

animé par Pierre d'Auteuil, du 11 au 18 février. N'oubliez pas, c'est un rendez-vous!

À 20 H 30 AUX BEAUX DIMANCHES: LES DAMES DU JEUDI

une pièce écrite par Loleh Bellon

Dès le début nous sommes appelés à vivre dans l'intimité de trois dames d'âge mûr sans cesse à la recherche du temps perdu. Elles le revivent ensemble au présent chaque jeudi, à l'heure du thé. Aussi bien elles sont encore ces petites filles qu'elles ont été: espiègles, enjouées, tristes, coléreuses, jalouses, véhémentes... Des petites filles qui auraient vécu sur un autre plan les épreuves, les drames sentimentaux et familiaux de leur âge adulte.

Avec une intelligence pénétrante et une grande habileté, l'auteur nous décrit le destin de ces trois Russes émigrées en France, à travers ce quotidien dont elle sait extraire de la profondeur. Il n'est pas de vie, si humble soit-elle, qui ne soit marquée du sceau de l'angoisse et de la souffrance. Et le recours à l'enfance n'est peut-être au fond qu'une recherche inconsciente de la sérénité.

Par le moyen du retour en arrière, Loleh Bellon nous montre que toutes petites filles, Sonia, Hélène et Marie étaient déjà ce qu'elles sont maintenant. Dans leur vie actuelle, le rite du thé, comme le fait de dresser le couvert, revêt pour elles la dignité d'un cérémonial.

Trois portraits, trois vies encloses en leur destin où tout, à jamais, est joué. Les trois dames du jeudi voudraient néanmoins se rapprocher encore plus afin que le temps leur apparaisse à jamais inaltérable.

Gisèle Schmidt, Yolande Roy et Huguette Oligny



ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE


Henri Létourneau. Marie-Ange Pilote.

lundi à 19 h 00

Après la dénonciation de Louison, la Gendarmerie Royale vient enquêter sur place; l'alambic est découvert et le père de la fiancée de **Ti-Noir** est inculpé.

Du coup, **Ti-Noir** voit ses espérances anéanties.

C'est donc à une soirée un peu triste que nous vous convions **lundi à 19 h 00.**

Scénario et Dialogues d'Henri Létourneau. Réal.: Marcel Collet.

DIMENSION J

lundi à 19 h 30

Le "FOLK" au Manitoba

sera le sujet de cette émission de la série **Dimension J.**

Tout d'abord, nos deux animateurs vous inviteront à la suivre dans leur visite à **Folklorama.**

Ce sera ensuite au Winnipeg Folk Festival qu'ils vous emmèneront. Et pour terminer en beauté et en chansons, ils recevront en studio le groupe Chatrulu.

Soyez Folk, soyez Dimension J, lundi à 19 h 30.
Réal.: Gilles Paquin
Anim.: Diane Dacquay

Anim.: Diane Dacquay
Marc D'Eschambault.

LE JOUR DU SEIGNEUR

dimanche à 10 h 00

Vous pourrez assister à la messe célébrée par l'abbé Bernard Bélanger en l'église Saint-Norbert, près de Winnipeg. Une réalisation de François Savoie.

GÉNIES EN HERBE



Jeudi 8 février à 21 h 30

Veuillez noter que l'émission Génies en Herbe, opposant les équipes de **La Broquerie** et de **Notre-Dame-de-Lourdes** sera **EXCEPTIONNELLEMENT DIFFUSEE** vers 21 h 30, jeudi, immédiatement après la retransmission du match "La Coupe du défi" au cours duquel s'affronteront **au Madison Square Garden de New York les étoiles de la Ligue Nationale et les Ailes du Soviet.**

REFLETS D'UN PAYS



Mercredi à 23 h 20.

Nous vous inviterons à voir ou à revoir cette émission intitulée

"Fêtes d'été de Saint-Malo"

l'équipe de **CBWFT** vous proposera donc d'assister à ces fêtes.

Tout d'abord, Messieurs A. Bourgeois, Delphis Pelletier, Joseph Hébert et Monsieur et Madame Emilien Pelletier feront un bref historique de la fondation de ce village.

Puis, nous vous emmènerons visiter, en compagnie du curé Nadeau, **la grotte de Saint-Malo**, dédiée à la Vierge.

Et ce sera enfin la fête proprement dite avec la parade dans les rue du village et la soirée à la salle paroissiale, où dans une atmosphère de gaieté et de détente, chanteurs locaux et violoneux viendront vous charmer.

Réal.: Maurice Arpin
Recherche et Interviews: Denis Chagnon
Anim.: Monique Hébert.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

3 février

8:00 L'ECOLE DE SKI DE RANDONNEEE SUN LIFE
De Banff
8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec
9:00 CANDY
''Candy et le bonheur''.
9:30 KARINO
''Le Prix de la gloire''.
10:00 MORDICUS
Michèle Magny. ''Philatélie'', avec le club des enfants de Côteau-du-Lac. Quoi faire lorsqu'on est trop grand pour participer aux jeux des tout-petits? Anne-Marie Picard a fondé un club de philatélie.
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
''Ski parallèle'', à St-Sauveur.
11:30 TELEJEANS
12:00 SEMAINE - PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
15e semaine
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
La Maison Tresler . Grâce à l'initiative de deux Québécois, Judith et Louis Dubuc, une vieille demeure de la region de Vaudreuil est sauvée de la destruction et mise au-service du public. Interview: Françoise Faucher. Rech.: Colette Paradis. Réal.: Robert Séguin
15:00 DECLIC
Spectacle de mime.
15:30 CINE-JEUNESSE
Amour de la forêt, amour spontané. Un garde-chasse trouve un bébé lynx. Ils vivront ensemble de nombreuses aventures (Russe)
Hiban. L'histoire d'un jeune meunier
17:00 BAGATELLE
18:00 HEBDO-SAMEDI
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Canadiens de Montréal rencontrent les Maple Leafs. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval
19:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Tout ce que Luce a lu dans son horoscope lui arrive. Réal.: Louis Bédard.
11:30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
Réveil''. On avait voulu assimiler les Cajuns. Illettrés, ils n'avaient plus que la chanson pour dire leurs traditions
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti Libéral
23:10 CINEMA
Valentino. Biographie romancée réalisée par Melville Shavelson, avec Franco Nero, Suzanne Pleshette, Milton Berle et Yvette Mimieux (USA 75)
24:55 CINE-NUIT
Ballade des sept pendus. Drame réalisé par Martin Holly, avec Emilia Vasaryava, Milan Kiss et Karol Spisak. Cinq prisonniers politiques et deux prisonniers de droit commun ont ete condamnés à mort et attendent l'heure de l'exécution (Tchèque 68)

DIMANCHE

4 février

8:30 PASSE-PARTOUT
9:0 WICKIE
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
Fumé, et son fils, Grisu. ''Le Roi des télécommuncations''.
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à la paroisse Saint-Norbert, de Winnipeg.
11:00 TERRE D'OCCASION
Documentaire réalisé par Claude Grenier. Des citoyeans de Thetford Mines en voyage au Mexique. Leurs réactions pendant le séjour au Mexique et au retour.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: le travail en groupe chez les fermiers de Saint-Boniface, près de Shawinigan.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Rencontre de natation Québec-France, de la piscine olympique de Montréal.
14:30 CINE POP
L'Aventure du ski. Documentaire réalisé par Jurgen Corter jr. Depuis le ski alpin jusqu'au ''hound dog'' en passant par le ski de fond (All. 77).
16:00 INITIATION A LA MUSIQUE
''Structure d'une composition''.
16:30 AUX FRONTIERE DU CONNU
L'Informatique (dernière de 4). ''L'Emergence de l'intelligence''. L'ordinateur peut-il être comparé au cerveau humain?
17:00 SECOND REGARD
Ginette Boucher, peintre de sumi-e, nous parle de cette peinture à l'encre de Chine. — Le 40e anniversaire du diocèse d'amos.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme.
19:00 QUEBEXPO
Spécial consacré aux artistes ayant participé à Exposure 79. Forum culturel. Anim.: André Martin Real.: Leo Foucault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Donald Lautrec (Dern. de 4): ''Le Music-hall''. Invités: Pasty Gallant, JeanLapointe, Nicole Martin, Yvon Deschamps, Louise Forestier, Nanette, le duo Breault et Fréchette et le groupe Toulouse. Réal.: Gaston Laporte. Coord.: Maurice Dubois
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Dames du jeudi. Dramatique de Loleh Bellon. Avec Gisèle Schmidt, Huguette Oligny, Yolande Roy, Jean esré et Marcel Girard. Le destin de trois oeurs d'origine russe, émiggrées en France. Réal.: Jean Faucher
22:15 LES BEAUX DIMANCHES
Récital d'Aldo Ciccolini, pianiste.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-MAGAZINE
''Le Jeune Cinéma allemand''. Rencontre avec les plus importants cinéastes allemands. Reportage de la SSR réalisé par Chistian Zeender et Claus Eder. — cHronique de films. Chronique d'actualité. Animateur: Jacques Fauteux. Rech.: Jean-Claude Carqueville. Documentalistes: Lise Marchand et Denise Lord. Réal.: Armand Fortin
23:50 D'HIER A DEMAIN
La Leçon des mongoliens. Documentaire réalisé par Michel Moreau.

LUNDI

5 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Décoration d'intérieur''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Broches originales imaginées par Josée di Stasio. Les vitamines dans les fruits et les légumes, avec Lili Vallières, diététiste.
11:30 ARTISANS QUEBECOIS
''Le Pain d'habitant'' (dern. de 2). La cuisson, Pétrir la pâte.
12:00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon, Mebratu. ''Le Radeau''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'aujourd'HUI
Caractéristiques de la région du Saguenay-Lac-St-Jean (2e partie).
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Trois-Rivières. ''Vivre à la campagne''. Vivre de la terre. Elever une famille dans des coditions souvent précaires.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 GUTEMBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIB: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
(6ième de 10) - L'alambic est découvert par la Gendarmerie Royale. Le futur beau-père de Ti-Noir est inculpé.
19:30 DIMENSION J
Emission faite pour et par les jeunes.
20:00 TERRE HUMAINE
Berthe dit tout ce qu'elle a sur le coeur à son mari. Malade, elle doit être transportée à l'hôpital. Réal.: Yvon Trudel.
20:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Constatant qu'il ya beaucoup de gens âgés qui s'ennuient, Rita et Mme Saint-Amant décident d'ouvrir un club pour gens âgés. Réal.: Louis Bédard.
21:00 TELE-SELECTION
Angoisses: la Somnambule (The Sleep-walker). Ave Darkeen Carr et Ian Redford. La fille d'un écrivain spécialisé dans les sciences occultes est sujette à des crise de somnambulisme au cours desquelles elle éprouve des tendances meurtrières (Brit.)
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanches 4 février à 13 h 30.
23:50 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
''Les Maisons anciennes du Québec à l'anglaise''.
24:20 LES BRIGADES DU TIGRE

Veuillez noter que Radio-Canada diffusera probablement la **conférence fédérale-provinciale se tenant à Ottawa les 5, 6 et 7 février prochain.** Dans ce cas nos programmes seraient modifiées en conséquence. Informez-vous en composant 775-8351 ext. 249 ou 538.

MARDI

6 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''Le castor''.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Le Meuble'', avec Jean-Pierre.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Un chandail pour adolescents.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''Survivre en milieu insulaire''.
12:00 LASSIE
''La Séparation'' (dernière de 7).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Interview de Françoise Faucher avec Mme Françoise Lion, 82 ans, travailleuse sociale.
14:30 CINEMA
Columbo; Dites-le avec des fleurs (Gree House Jungle). Policier réalisé par Boris Sagal, avec Peter Falk. Un homme a convaincu son neveu de jouer le scénario d'un elèvement. Les deux hommes espèrent obtenir la rançon que prévoit l'assurance-vie du neveu (Brit.).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DE DISNEY
''Une équipe insolite''.
20:00 GRAND-PAPA
Soeur Angèle va-t-elle accepter la demande en mariage de Charles-Henri? Martine rend visite à Martin à Toronto. Réal.: Aimé Forget.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
''Dites-lui avec des fleurs''.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
''Je suis Mathieu''. L'humanisation de la naissance. Témoignage du docteur Frédérick Leboye, auteur de ''Une naissance sans violence'', et entrevue avec Dr. Louis Bernard.
22:40 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Invité: Maurice Schumann, sénateur et écrivain, membre de l'Académie française, auteur de ''Angoisse et certtude''. Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Cham-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Jan Doat se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA
Le Cygne (The Swan). Comédie réalisée par Charles Vidor, avec Grace Kelly et Alec Guiness. Le prince Albert annonce sa visite à sa cousine Béatrice. Celle-ci est convaincue que grâce à sa fille, Alexandra, sa famille accédera enfin au trône (USA 55).

Veuillez noter que Radio-Canada diffusera probablement la **conférence fédérale-provinciale se tenant à Ottawa les 5, 6 et 7 février prochain.** Dans ce cas nos programmes seraient modifiés en conséquence. Informez-vous en composant 775-8351 ext. 249 ou 538.

MERCREDI

7 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
L'Humble et l'orgueilleux''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Dessert froid à la crème.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
''C'est la goutte qui fait le sirop''.
12:00 TOUMAI
''Le Petit''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de St-Jacques, région de Joliette. Mgr Edouard Jetté, ex-évêque auxiliaire de Joliette. Information: précautions à prendre avant la signature d'un bail.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actuaité manitobaine animée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
''Le Sort du monde chez le barbier''.
20:00 RACE DE MONDE
Charles met son orgueil de côté et va voir Jos et Abel afin de leur pardonner. Réal.: Jean-Yves Laforce.
20:30 HORS SERIE
Au plaisir de Dieu [4e de 10]. ''Si j'étais pape''. 1921.

''J'étais pape''. 1921.
21:30 SCENARIO
La Femme au géranium. Dramatique de Micheline Gérin. Histoire d'une femme de 66 ans. Jeune fille, elle a résisté à tous les tabous de son époque. Sexagénaire, elle continue à relever tous les défis [**1re de 4**]. Réal.: Guy Hoffmann.
22:00 SCIENCE-REALITE
''L'Hypnose démystifiée''. Invités: Michel Sabourin, docteur en psychologie et professeur à l'Université de Montréal.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. ''Les Fêtes d'été de Saint-Malo''. MM. A. Bourgeois, Delphis Pelletier, Joseph Hébert et M. et Mme Emilien Pelletier font un bref historique de la fondation du village par un Québécois, M. Louis Malo, en 1890. Rech. et int.: Denis Gagnon. Animatrice: Monique Hébert. Réal.: Maurice Arpin.
24:20 CINEMA•
Le Bossu de Notre-Dame (Hunchback of Notre-Dame). Mélodrame d'après Victor Hugo.

Veuillez noter que Radio-Canada diffusera probablement la **conférence fédérale-provinciale se tenant à Ottawa les 5, 6 et 7 février prochain.** Dans ce cas nos programmes seraient modifiés en conséquence. Informez-vous en composant 775-8351 ext. 249 ou 538.

JEUDI

8 février

9:00 EN MOUVEMENT
''Poitrine''.
9:15 LES ORALIENS
''Au marché''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''Le Castor'' (dernière de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUT!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'' avec Carmen Montpetit-Brozeau
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Un burnous pour enfants.
11:30 TES FILLES, MES GARÇONS
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''La Femme dans l'Egypte antique'': entrevue d'Aline Desjardins avec Mme Alice LeNormand, égyptologue. — ''Katimavik''.
14:30 CINEMA
La Grande Java. Comédie réalisée par Philippe Clair, avec Francis Blanche, les Charlots et Corinne Le Poulin. Cinq joueurs de ballon retrouvent leur ancien entraîneur qui s'est enfui avec leurs gains. Le chef des joueurs s'amourache de la fille de l'escroc (Fr. 70:.

18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LA COUPE DE DEFI
Au Madison Square Garden à New York; les étoiles de la Ligue nationale rencontrent les Ailes du Soviet. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz (1re de 2).
21:30 GENIES EN HERBE
L'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes affrontera celle de La Broquerie.
22:00 DU TAC AU TAC
''La partie de cartes''.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORT

SPORTS
23:20 CINEMA
Dernière croisière (Death Cruise;. Drame avec Richard Long, Edward Albert et Kate Jackson. Des meurtres en série sont commis à bord d'un paquebot. Toutes les victimes ont gagné la croisière lors d'un concours (74).
24:50 CINE-NUIT
L'Amour humain. Drame réalisé par Denis Hérqux, avec Louise Marleau et Jacques Riberolles. Un aumônier d'hôpital décide d'abandonner l'état sacerdotal. Une religieuse qu'il a connue à l'hôpital renonce elle-même à ses voeux. Tous deux finissent par s'épouser (70).

VENDREDI

9 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''L'Aspirateur''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
Le maïs soufflé.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges'', avec le Dr André Aubry.
11:00 TERRE ET MOISSONS
Début.
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Commentateur: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry. ''Les Aliments''.
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
''Appel anonyme''.
12:00 PRINCE NOIR
''Panique''.
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Christine Golebiowski, Gaston Couturier et Ranee Lee. Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AJOUJOURD'HUI
Les allergies.
14:30 LES ATELIERS
De Québec.
15:30 FANFRELUCHE
''Argentile''.
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
Dessins animés. ''Les Conquêtes de l'Islam''.
19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
''La Santé''.
20:00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
4e: ''L'Evasion''. Madhi remet les enfants à un marchand d'esclaves.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Sylvain Lelièvre.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION•
Téléroman de Françoise Loranger.
21:30 Consommateurs plus
''Mirabel au bois dormant'': objectifs premierts, raisons des difficultés. ''Courtiers en immeubles'': les étapes à suivre pour acheter une maison. ''Les Tarifs aériens'': conséquences de la décision de l'IATA. ''Bilan des petites créances''. aniteur: Simon Durivage. Documentaliste: Danielle Richer. Réal.: Jean-Paul Plouffe.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:20 NOUVELLES DU SPORT TELEJOURNAL
23:20 CINEMA
C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. Comédie réalisée par Jacques Besnard, avec Bernard Blier, Michel Serrault et Jean Lefebvre. Un truand engage des escrocs maladroits pour l'assister dans un cambriolage (Fr. 75).
1:00 CINE-NUIT
Le Gaffeur. Comédie réalisée par Raoul Foulon, avec Galabru, Bernadette Lafont, Vittorio Caprioli et Anicée Alvina.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial, par un projet spécial de formation et d'éveil des jeunes francophones à leur milieu, a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédation de cette page. L'équipe prépare des articles en espérant intéresser le plus de jeunes possible au travail qui les attend pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba.

La Liberté met gracieusement cette page à la disposition des jeunes Franco-Manitobains. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et les responsables du projet.

En radio et en télévision

Des possibilités existent pour les francophones

par Roger Lagassé

L'avènement de la radio et de la télévision a brisé l'isolement des communautés francophones, mais le manque de programmation française locale constitue un facteur d'assimilation chez les jeunes. Cinq jeunes réalisateurs de la télévision et de la radio parlent des moyens à prendre pour contrecarrer l'assimilation et promouvoir l'épanouissement du fait français au Manitoba.

En télévision communautaire, **"Francophonie Manitobaine"** est le titre de l'émission que réalise Dominique Delisle au canal 13 tous les mercredis.

"J'aimerais former des jeunes francophones comme animateurs, techniciens ou réalisateurs de télévision. Il suffit qu'un jeune soit prêt à vraiment travailler et qu'il ait de l'intérêt. De l'équipement et des conseils professionnels sont entièrement à notre disposition. On a une grande liberté tant qu'à la forme qu'on peut donner à l'émission."

En radio communautaire, Marc Fabas réalise "Rendez-vous", une émission de musique moderne française à la radio de Cjum (radio de l'Université du Manitoba, maintenant devenu radio communautaire).

Huit employés professionnels donnent des conseils pratiques aux quelque 150 volontaires qui réalisent, animent et s'occupent de l'aspect technique de la mise en onde."

Gilles Dumaine réalise "Le temps d'écouter", émission de musique française du 20e siècle, les dimanches de 16 h à 17 h, également à Cjum. Le but de l'émission est de faire connaître la musique française aux anglophones.

"La radio communautaire de Cjum offre un excellent moyen de se former à la radio. On peut suivre des ateliers de voix, de présentation, de journalisme radiophonique et de technique. Entre autres, Paul Normandeau, journaliste à C.B.C. pour l'émission 27 Hours, a fait ses débuts à Cjum."

A Cksb et à Cbwft François Pilon anime l'émission "Pulsation" aux antennes de Cksb. "Le principal but est de faire découvrir la musique moderne d'expression française. Nous avons fait des interviews avec des artistes comme Paquette, Fugain, Langford, et on met de la variété dans l'émission.

Gilles Paquin réalise "Dimension J" à la télévision de Radio Canada. "Un gros travail est déjà accompli, mais il y a toujours de la place pour de nouveaux talents. Il suffit qu'un jeune soit vraiment intéressé. Raymond Bourrier avait 17 ans quand il a commencé comme technicien. Aujourd'hui il est caméraman. Charles Lavack, qui a commencé lui aussi en apprentissage, est maintenant monteur de film."

Comment savoir si on a du talent? Eh bien, on tente sa chance...

Une revue des disques

par Lise Dupuis

MON FILS: Un nouvel enregistrement sur disque par Félix Leclerc qui démontre ses talents exceptionnels de poête, de dramaturge et de romancier. Toujours de style folklorique, Félix Leclerc partage ses talents avec les jeunes et les moins jeunes. Leclerc, raconteur d'histoires, nous fait revivre des événements de la vie de Jésus-Christ. Il y a aussi des chansons se rapportant au soir avant que le Parti Québécois soit élu, etc.

"La chanson, c'est comme le pain. On peut se priver de pain peut-être, mais pas longtemps."

JOURNÉE À LA MAISON: Un mélange de musique celtique et de musique moderne par Alan Stivell. Ce Breton s'accompagne de la harpe celtique médiévale qui nous rappelle les troubadours du moyen âge sur la route de château en château.

C'est un rythme sur lequel on ne peut s'empêcher de vouloir danser. C'est une musique qui est la base du folklore américain et de nombreux thèmes de musique pop.

LE TEMPS QU'IL FAIT PAR ICI: Gaétane Breton et Richard Cyr abordent des chansons et des turluteries qui nous sont familières. Cette musique nous permet de respirer un peu l'air du passé.

Le duo Breton-Cyr nous présente aussi un microsillon entièrement consacré aux enfants, qui renferme une multitude de chansons, de comptines, de rondes et un conte. Voilà de la musique même de l'enfance jouée sur des airs folkloriques traditionnels.

RETENIR LE TEMPS: Manuel Brault et Jean-Pierre Fréchette sont de retour avec un deuxième disque! C'est une équipe harmonieuse, une relève québécoise très prometteuse. Ils gardent toutefois les bases du chant de l'amitié (folk-song) qui fait réfléchir.



Les francophones hors Québec:

"Nous sommes une tribu patiente et optimiste..."

Voilà comment Armand Bédard de la Sfm a décrit les Franco-Manitobains, lors d'une conférence qu'il a donnée en compagnie de Paul Comeau de la FfhQ et de Richard Chartier, du Cjp, sur la situation des minorités francophones hors Québec, dans le cadre d'Exposure 79 à l'université de Winnipeg, le mercredi 24 janvier.

par: Gilles Dumaine

Le désir des francophones de cesser d'être "des pions dans le jeu politique entre le gouvernement fédéral et le Québec", est un thème qui est revenu souvent dans les propos politiques de M. Paul Comeau, président de la FfhQ. Il l'a ainsi affirmé: "Nous en avons assez!"

De son côté, M. Bédard, en inscrivant la situation présente des minorités francophones dans une perspective historique, a su s'exprimer avec humour, même en dressant un inventaire des injustices sociales qui se multiplient avec le temps. "Mais" a affirmé M. Bédard en souriant, "nous sommes une tribu patiente et optimiste."

Richard Chartier, président de la Fcjf et du Cjp, est, pour sa part, demeuré positif dans son évaluation des choix difficiles auxquels font face tous les jeunes francophones: soit s'assimiler, déménager au Québec ou prendre conscience de sa situation et lutter pour sauvegarder sa langue et sa culture. C'est aussi en rappelant à l'auditoire composé en majorité d'étudiants anglophones, que "les similarités entre eux et jeunes francophones sont plus grandes encore que les différences et que tous devraient être fiers de ce qu'ils sont", que M. Chartier a tenté de démontrer l'optimisme des jeunes francophones.

La conférence s'est déroulée entièrement en français, et loin de crier qu'on forçait, une fois de plus, une langue étrangère sur eux, les membres de l'auditoire, à en juger par les quelques commentaires qui ont suivi les discours, étaient plutôt sympathiques à la situation des francophones minoritaires au Canada.



Richard Charti...

"Amorphe d'Ottenburg"

Amorphe a un tic, il tue des gens!

Les commentaires se faisaient nombreux à la sortie de la première de la pièce "Amorphe d'Ottenburg", jouée devant une salle comble vendredi dernier en la salle Pauline-Boutal du centre culturel franco-manitobain. Et pour cause, on avait vu du vrai théâtre!

Une critique par André-Yves Rompré

"C'est bien différent de ce qu'on est habitué de voir ici", pouvait-on entendre de la bouche des dames en belles robes et des monsieurs élégamment cravatés pour le spectacle de la première. De l'autre côté, il y avait les comédiens qui, en grignotant la biscotte et le fromage toujours servis à l'occasion sublime de la première, se ralliaient tous dans un même refrain: "Amorphe d'Ottenburg est une pièce qui est à voir deux fois avant de vraiment l'apprécier".

Voilà donc mesdames et messieurs, qu'il se joue du vrai théâtre au Cercle Molière jusqu'au 3 février? -"Amorphe d'Ottenburg", écrite par Jean-Claude Grumberg et mise en scène ici par le vétéran Roland Mahé, avec la variété d'impressions qu'elle laisse, vaut le déplacement au centre culturel.

Il y a plusieurs raisons pour voir cette pièce: la première, on l'aura compris, c'est qu'il s'agit de théâtre. Une histoire, des histoires, une scène, une mise en scène, des décors fonctionnels et agréables, des éclairages honnêtes, des costumes bigarrés, et bien sûr, des comédiens.

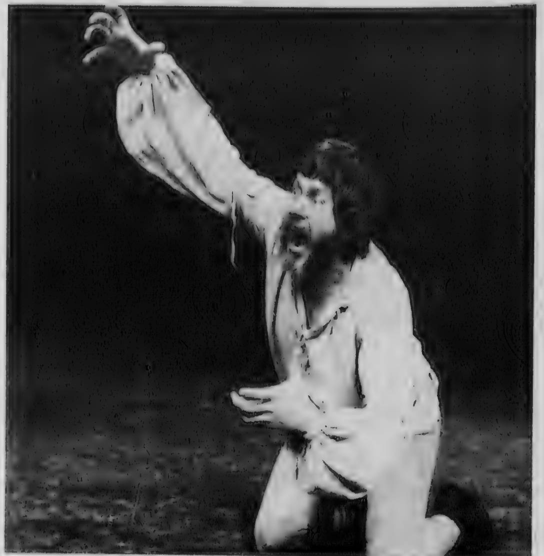
La deuxième raison, ce sont eux, les comédiens. Grâce leur soit rendue à eux, qui ont sué depuis plusieurs semaines, à répéter des rôles et à réussir finalement le tour de force de monter ce spectacle très compliqué. D'autant plus que leur choix, ou plutôt le choix judicieux qu'en a fait le metteur en scène, est tout à fait visuel. Un élément non négligeable pour l'amateur de théâtre. Exemples:

Qui au Manitoba français aurait pu, mieux que Louis Ferguson et le grand Armand Bédard, être accouplés pour former une paire "d'hommes d'armes"... mieux armés qu'eux deux? -Qui mieux que Francis Fontaine, dont l'élégance du verbe et la qualité du discours à l'extérieur de la scène aurait pu mieux rendre le rôle d'un des personnages principaux, Hans, dans cette pièce?

Qui mieux que Pierre d'Auteuil, aurait pu incarner l'image inoffensive du doux troubadour se laissant séduire -luth à la main- par le charme inéluctable d'une Irène Mahé qui y met tout ce qu'elle a pour rendre le personnage d'Eva, fille de Hans et Berta, souverains d'Ottenburg.

On pourrait ainsi allonger la liste jusqu'à que tout le monde de la distribution soit nommé. Tous, sans exception, font du théâtre parce qu'ils aiment cela, mieux que leur vrai travail dans certains cas, et le communiquent harmonieusement au public, même à celui d'une première.

On ne pourrait passer sous silence toutefois, la performance d'Amorphe, le débile, joué par Jean-Louis Hébert qui ne fait que balbutier des syllabes pendant deux heures, mais à qui ce rôle silencieux, ou presque, donne l'opportunité de faire du vrai théâtre. Du théâtre dans lequel on vit dans la peau d'un autre sans vraiment sortir de la sienne. Son compagnon de scène, le précepteur bossu que joue Claude Dorge, ne manque pas d'épater non plus.



Amorphe, le fils débile, ne fait que balbutier. Ce personnage joué par Jean-Louis Hébert donne la chance à ce dernier de jouer du véritable théâtre.

Quant à l'histoire de cette pièce écrite par celui qu'on qualifie de "classique moderne" (Grumberg), elle se veut haletante, simple et complexe, sans dénouement facile d'un tournant à l'autre de ses 18 scènes. Elle gravite autour de ce drôle de personnage "Amorphe", le fils débile qui a une bien vilaine manie, celle de tuer des gens. C'en est presque un tic rendu à la fin.

Tout y passe dans cette pièce, la royauté et ses échelons, les moeurs, les inégalités sociales, la famille, l'amour, la jalousie, et j'en passe.

Même que, paraît-il, il faudrait voir une certaine analogie avec la politique au Manitoba. Personnellement, je n'en suis pas convaincu, mais la comédienne Irène Mahé l'est elle, qui s'est ingéniée à nous l'expliquer! A vous de juger, vous qui irez voir (ou revoir) cette drôle de pièce, question de se détendre un peu en attendant le Festival du Voyageur. Vous aimerez ou pas, ou tout simplement, vous y retournerez. Moi pas.

Au 3e colloque culturel de l'Ouest

Banff a marqué un tournant

Le 3e colloque culturel de l'Ouest, qui vient de se tenir à Banff, en Alberta, pourrait bien être le dernier sous sa forme actuelle. Les quelque 180 participants ont remis en question les buts de ce type de colloque. La raison profonde? Trop d'espoirs restés sans lendemain.

par Bernard Bocquel

Ce processus de réflexion, qui vient en quelque sorte de trouver son aboutissement à Banff, le directeur général du Comité culturel des francophones hors Québec, M. Normand Dupasquier, le voit d'un très bon oeil. "Les participants ont pris un recul, et ont questionné le pourquoi d'un tel colloque. Une autre démarche m'aurait inquiété."

En effet, si les colloques de Banff, et de Gimli, l'an dernier, ont permis d'échanger des informations, de rencontrer des gens, de parfaire une formation technique, ils ont aussi montré clairement leurs limites. Les participants recommandent, espèrent et souhaitent des prolongements concrets à la fin des rencontres. Mais aucune structure n'existe pour garantir la mise sur pied de projets entre deux colloques.

La solution? Une collaboration continue entre les provinces de l'Ouest. Dans ce sens, le président du Centre culturel franco-manitobain, M. Marcel Champagne -présent à Banff-, a laissé savoir que les présidents des associations culturelles des provinces concernées devraient se réunir d'ici un mois. Peut-être est-ce là une volonté d'échange, qui amènera les responsables des provinces à se donner les structures idoines pour qu'un colloque de l'Ouest puisse être à la mesure des espoirs que certains mettent en lui. Et non seulement un événement (culturel) parmi tant d'autres, qui fait simplement se répéter d'année en année.



M. Normand Dupasquier

Nomination à la FfhQ

La Fédération des francophones hors Québec a annoncé la nomination de Jacqueline Pelletier au poste de conseillère technique de la Fédération. A ce titre, Mme Pelletier sera appelée à concevoir et développer des projets, diriger un programme national d'information, conseiller la direction de la Fédération au sujet des politiques ou initiatives que la Fédération doit prendre, agir comme conseillère auprès des associations.

Jacqueline Pelletier est entrée en fonction le 22 janvier. Née à Ottawa et âgée de 33 ans, Jacqueline Pelletier habite le village de Clarence Creek situé à l'est d'Ottawa en Ontario. Mme Pelletier possède une formation en animation, en organisation et en analyse socio-économique. Elle détient un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton d'Ottawa et plusieurs diplômes dans le domaine de l'enseignement.

Avant sa nomination à la FfhQ, Jacqueline Pelletier occupait un poste d'animation sociale au service de l'éducation communautaire du collège Algonquin. Elle a oeuvré pendant plusieurs années avec les Franco-Ontariens et connait bien leur situation.

Elle a également travaillé à divers projets ayant trait à la situation des femmes franco-ontariennes, notamment le projet d'auto-santé des femmes francophones d'Ottawa-Carleton, la consultation budgétaire auprès des familles francophones à revenu modique. Jacqueline Pelletier fut l'une des initiatrices du mouvement "C'est l'temps" qui revendiqua les droits des Franco-Ontariens auprès du gouvernement Davis au cours des années 1975-1976.

Le CcfhQ pourrait changer de nom

A l'occasion du colloque de Banff, le conseil d'administration du Comité culturel des francophones hors Québec s'est penché sur la programmation de la prochaine année fiscale, à savoir 1979-80. Dans le mesure où le Secrétariat d'Etat accorderait les fonds nécessaires, les responsables du CcfhQ envisagent d'étoffer leur programmation.

Ainsi, outre les programmes déjà établis, est prévue la mise sur pied d'une publication mensuelle, la création et la diffusion d'un kiosque d'information ambulant et la réalisation d'une exposition itinérante. Trois projets qui mûrissaient depuis quelque temps déjà. Rappelons que le budget de fonctionnement du CcfhQ pour l'année fiscale en cours est de $147,000. Et soulignons que la demande soumise pour 1979-80 sera de l'ordre de $250,000.

Par ailleurs le CcfhQ s'est enrichi d'un nouveau membre: l'Association des franco-yukonnais; et l'Association culturelle TNOoise (Territoires du Nord-Ouest) vient de poser sa candidature. La question du siège social du Comité a aussi été réglée pour l'avenir, du moins le proche avenir: il demeure à Saint-Boniface.

Ce qui reste encore en suspens est la nouvelle appellation que se donnera le Comité culturel des francophones hors Québec. Le conseil d'administration avait, en juin dernier, décidé l'élimination des mots "hors Québec". La raison invoquée: ne plus se définir par rapport à une entité différente. La décision sera prise en avril, à Toronto. Quatre choix s'offrent aux associations membres. Soit: la fédération culturelle des héritiers, le conseil culturel des canadiens-français, la fédération culturelle des canadiens-français, et la fédération culturelle nationale.



"Knock" au CuSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface présentera une pièce de théâtre, "Knock" ou "Le triomphe de la médecine" en la salle Martial-Caron. La mise en scène est de M. Harry Ragoonaden. On se souviendra du travail de M. Ragoonaden dans la présentation des pièces "La cantatrice chauve" et "La leçon" de Ionesco, jouées l'an passé au CusB.

En matinée, à 13 h, les 13, 14 et 15 février. En soirée, à 20 h, les 14, 15, 16 et 17 février. Les billets sont en vente au CusB: $3.00 pour les adultes et $1.50 pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or.

Un programme de prêts pour les sinistrés

Le gouvernement du Manitoba vient d'approuver l'instauration d'un programme de prêts pour les sinistrés de tornades (ou dommages causés par le vent) (Wind Storm Damage Loan Assistance Program.) Ce programme donnera la possibilité aux victimes de sinistres naturels d'emprunter des sommes d'argent à des coûts d'intérêts à taux réduits.

Le ministre des Affaires municipales et urbaines, M. Gerry Mercier, a aussi annoncé que le conseil du programme sera en communication directe avec les autorités gouvernementales et banquaires afin d'assurer la disponibilité des nouveaux services. Les membres du conseil seront aussi responsables de l'émission des garanties de prêts.

Au Centre culturel

Un atelier d'artisanat ouvre ses portes

Pour ses cinq années d'existence, le Centre culturel franco-manitobain vient de s'offrir un atelier d'artisanat, "un endroit où l'on peut venir travailler par soi-même à une activité artisanale". Ainsi se réalise un des projets les plus chers au coeur de la directrice du Ccfm, Mme Denise Chénier-Ferguson.

Par l'entremise du programme d'artiste-en-résidence du ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba, et grâce au Secrétariat d'Etat, le Centre culturel dispose non seulement d'une salle d'artisanat, mais aussi d'une artiste-en-résidence, Mme Lise Brémault, en charge de la coordination des activités de la salle. Lise Brémault a passé la plus grande partie de sa vie sur une ferme près de Sainte-Agathe.



Lise Brémault, artiste-en-résidence au Ccfm.

Les personnes désireuses de fréquenter la salle d'artisanat pourront apprendre ou se perfectionner dans plusieurs domaines, comme le tissage, le macramé, le rotin, le crochet, le tricot, la couture, le tricot à la machine, le batik (espèce de soie peinte à la mode javanaise), la broderie. Des renseignements peuvent être obtenus en téléphonant à Lise Brémault au 237-5259 ou au 233-8972.

Un détail pratique qui a son importance: les mères de famille ayant de jeunes enfants disposent de la garderie "Le p'tit bonheur", à laquelle elles peuvent confier leur progéniture.



Les personnes intéressées peuvent apprendre, entre autres, à tisser, à se servir d'une machine à tricoter.

Knock de Jules Romains - Résumé.

Le docteur Parpalaid quitte Saint-Maurice et vend sa clientèle à un médecin nouveau genre, le docteur Knock. "Vend sa clientèle" est beaucoup dire, car celle-ci est non-existante, les gens de la région n'ayant reçu aucun "encouragement" de la part de Parpalaid à devenir malades.

Le nouveau médecin a une tout autre conception de son métier. "Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent." Knock veut instaurer à Saint-Maurice le règne de la médecine. Il rêve du jour où tous les citoyens de la région (sauf les trop pauvres et ceux dont il a besoin pour soigner les autres) seront malades.

- Comment s'y prendra-t-il?
- Réussira-t-il à rendre tous ces gens malades?

L'action de la pièce nous l'apprendra.

Peu importe le dénouement, il faut voir Knock appliquer sa "méthode". Et, le plus drôle, c'est peut-être de voir l'ancien médecin, Parpalaid, revenir à Saint-Maurice et découvrir ce qui s'y passe. En sortira-t-il en bonne santé?

Sous toute cette comédie, n'y a-t-il pas lieu de comprendre une situation tragique? un monde moderne où triomphe la médecine? monde où les cliniques médicales remplacent les chapelles?... La foi nouvelle serait-elle de l'ordre de la maladie?

C'est ce que nous verrons.

Pièce de théâtre présentée au Cusb

Matinées à 13 h - les 13, 14, 15 février 1979.

Soirées à 20 h - les 14, 15, 16, 17 février 1979.

Billets:
adultes $3.00 - étudiants et âge d'or $1.50

La Page de Bicolo ...



Allo!

Je m'amuse follement avec mes skis! Aimerais-tu les essayer? C'est un sport populaire durant le Festival!

Bicolo

A l'école.
— Avoue, Martin, que ton père t'a aidé à faire ton devoir.
— Non, monsieur.
— Oserais-tu le jurer?
— Oui, je le jure, il ne m'a pas aidé. Il l'a fait tout seul.

LES SKIEURS





LE SKI DE FOND

Tu connais ce sport qui devient de plus en plus populaire?

Comme tous les sports il y a des techniques qui t'aident à pratiquer et à jouir de ce sport. Les connais-tu?

Essaie de faire le jeu et donner la bonne réponse.

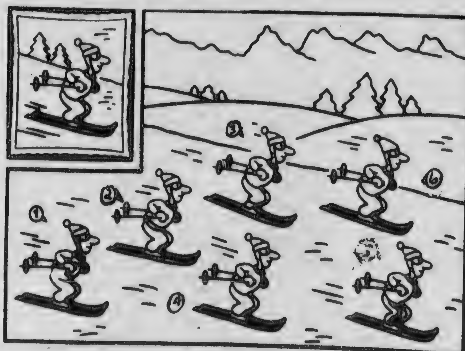
Les skieurs

Quel skieur ou skieuse correspond à chacune des définitions suivantes:

1. **Changer la direction des skis en faisant demi-tour sur place.**
2. **Glissement sur le côté; les skis sont perpendiculaires à la pente.**
3. **Position de freinage: les genoux sont légèrement fléchis et le bout des skis pointe l'un vers l'autre. Les skis forment la lettre V.**
4. **Remontée d'une pente: les skis forment la lettre Y.**

LEQUEL?

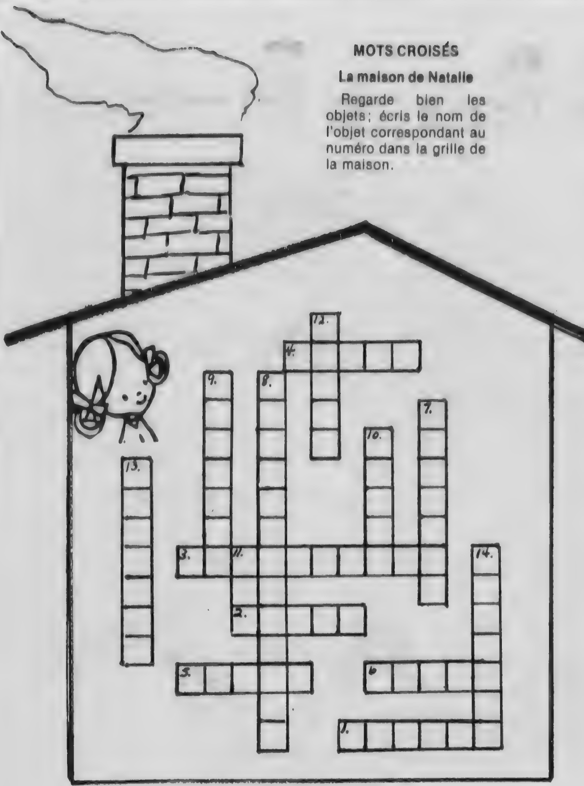
Trouve parmi ces skieurs, celui dont la photo apparaît dans le coin gauche supérieur.



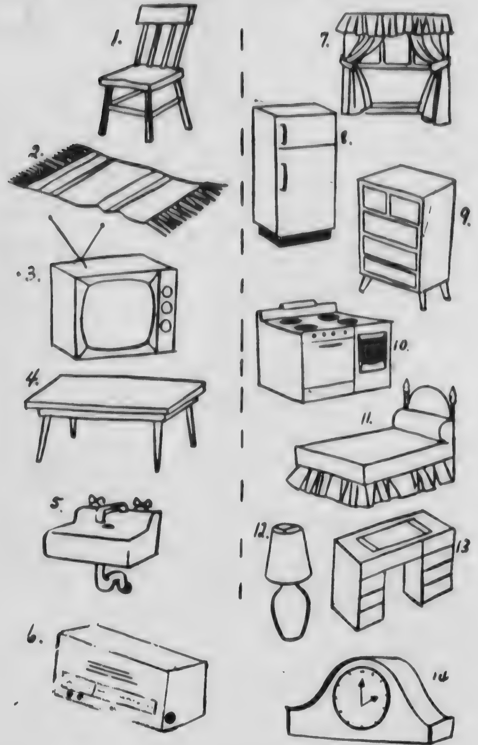
MOTS CROISÉS

La maison de Natalie

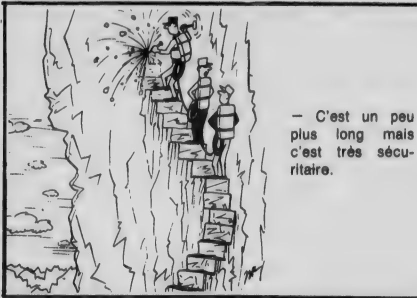
Regarde bien les objets; écris le nom de l'objet correspondant au numéro dans la grille de la maison.



Horizontal Vertical



Des alpinistes???



— C'est un peu plus long mais c'est très sécuritaire.

Réponse: les skieurs
1 et C
2 et D
3 et B
4 et A

Réponse: Lequel?
Le numéro 4

MEMBRE GAGNANT
No 4145 Lise Delannoy, 9 ans
23, baie Cascade, Saint-Boniface.

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

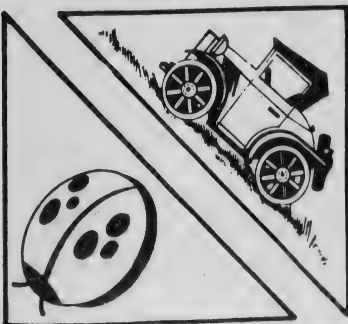
5106 Robert Daigneault, Saint-Boniface
5107 Darlene Guétré, Saint-Georges
5108 Léo-Paul Roy, Otterburne
5109 Derek Saindon, Richer
5110 Roxanne Maynard, Dufrost
5111 Linda Fontaine, Saint-Georges
5112 Suzanne Fontaine, Saint-Georges
5113 Maurice Sherwood, Saint-Norbert
5114 Stéfane Lavergne, Saint-Pierre
5115 Darryl Saindon, Richer
5116 Aline Aubin, Saint-Adolphe
5117 Roxanne Bouchard, La Broquerie
5118 Jeannette Aubin, Saint-Adolphe
5119 Brigitte Kiazyk, Lorette
5120 Claude Gauthier, Lorette

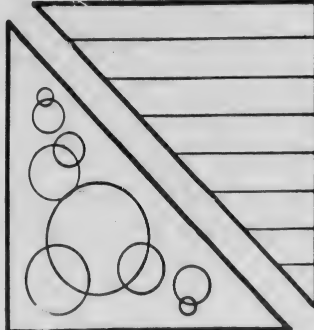
BRICOLAGE

Des MARQUEURS pour tes livres...

Pour ne pas perdre ta place dans ton livre, prépare des marqueurs.

C'est très facile à faire. Trouve d'abord des enveloppes usagées. Trace une ligne sur le coin de l'enveloppe et coupe le coin. Décore le coin à ton goût... (je t'en donne des exemples) et voici de jolis marqueurs pour tes livres!





ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

Les petites annonces

à louer

À LOUER - Rue Dumoulin "Town House" de 2 étages, 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur et draperies. Libre immédiatement. Composer 257-7808 ou 247-6771
40-472-41 C

À LOUER À SAINT-BONIFACE pour le 15 février Appartement de 2 chambres à coucher. $240.00 par mois. Composer 247-3192.
40-471-40 C

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Très grand appartement de 1 chambre à coucher, meublé. $260.00 par mois. Composer 247-7251.
39-464-40 C

A LOUER - Saint-Vital - Rue Berrydale - Dans immeuble-appartements - Appartement de 1 chambre à coucher. Composer 247-9221.
40-469-JNO

A SOUS-LOUER - Garçonnière dans "Eiffel Tower", rue Goulet. $186.00 par mois. Inclus eau, électricité, chauffage, T.V. sur câble. Libre le 1er février ou 1er mars Composer 233-1538 le jour, ou 233-5254 après 17 heures.
38-450-JNO

A LOUER - Lorette - Maison meublée - 1 chambre à coucher, cuisine, dînette et salon. Libre. Composer 878-2201.
40-467-JNO

A LOUER - Chambre meublée près hôpital Saint-Boniface. Pour dame sérieuse qui travaille. Composer 233-4314 après 16 h 30.
40-468-40 C

A LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.
37-438-JNO

A VENDRE - Table antique en chêne avec pattes travaillées - grandeur: 42" x 54". Buffet accompagnant la table - grandeur: 38" x 66". Faut voir pour apprécier. Composer 257-5518 après 17 heures.
40-465-51 C

À VENDRE - VILLAGE DE SAINTE ANNE - Immeuble de 4 appartements - 3 de 2 chambres à coucher, 1 de 1 chambre à coucher. Vieux de 4 ans. Toujours loués. Composer 422-5610.
37-439-40 C

A VENDRE - Sainte-Anne 87, rue Saint-Gérard. Maison de 3 chambres à coucher, salon et cuisine spacieux. Garage attenant. Sous-sol fini. Grand lot. Doit être visitée pour l'apprécier. Composer 422-5918
38-451-JNO

A VENDRE - Lave-vaisselle Kenmore "avocado green", 8 ans d'usage. En très bon état. 247-4823 le jour, et 256-8439 après 17 heures.

ON DEMANDE À DUFRESNE, MANITOBA - Domestique pour s'occuper des enfants et de la maison du lundi au vendredi. Salaire plus chambre et pension. Pour plus de renseignements, téléphonez à Guy Laurencelle au 1-878-3330 après 18 heures.
34-414 JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

ON DEMANDE - Deux bancs pour métier à tisser. Composer 237-5259 ou 233-8972.
39-459-40C

GILLES COP
247-8878
rés.: 253-2223
Sherlock Homes Realty Ltd
109, rue Marion

Western Canada School of Auctioneering Ltd.
où est offert le premier et le seul cours complètement canadien. No de licence (en vertu de l'acte des Licences des écoles de métiers) RSA 1970, C.366.
Si vous désirez des renseignements sur le prochain cours, écrivez à:
Case 687
Lacombe, Alta.
T0C 1S0
ou téléphonez au: (403) 782-6215

LE PARTI LIBÉRAL AU MANITOBA
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
des circonscriptions électorales provinciales de
Radisson
Riel
Saint-Boniface
Saint-Vital
aura lieu le mardi, 6 février, 1979, à 19 h 30, au club Traverse, 276 rue Traverse, Saint-Boniface, pour procéder à l'élection des officiers.

Après l'assemblée, des rafraîchissements seront servis.

Les membres sont cordialement invités à venir avec leurs amis et leurs connaissances.

L'orateur invité sera annoncé d'ici peu.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher



LA VÉRITÉ

Le moqueur n'aime pas qu'on le reprenne
Il ne va point vers les sages.
(Prov. 15, v. 12)

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETEES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-73
Construction d'un garage destiné au matériel à l'aéroport de Dauphin, Dauphin (Manitoba)

Date limite: le 2 mars 1979

Dépôt: $25

On peut consulter les documents contractuels aux bureaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg et à Brandon.

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051





233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
Georges
247-8434 — 233-4955

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Tél.: 878-3554
Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

COMPTABLES

FOREST — GUENETTE — CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

agriculture

La révision des contingents de livraison

Vers un bouleversement radical au Manitoba?

C'est avec stupeur, que les producteurs impliqués dans le commerce des grains ont accueilli les recommandations du comité de révision des contingents de livraison imposés sur les cultures de grains dans l'ouest.

par Louis Molin

Soumises au comité consultatif de la Commission canadienne du blé, ces lignes directrices, si elles sont adoptées, marqueront, selon les observateurs, un bouleversement radical de l'orientation agricole au Manitoba.

Prévoyant que désormais seules les surfaces emblavées en blé, orge, avoine, seigle, lin et colza seront éligibles pour l'établissement des contingents de livraison, les recommandations font fi de la diversification qui, seule, permet une liquidité financière suffisante, pour assurer la continuité de l'exploitation. Elles pourraient donc porter un préjudice grave aux petits exploitants ainsi qu'aux laiteries et aux producteurs de bétail.

Par ailleurs, en suggérant l'établissement de contingents sur les livraisons de grains fourragers, et en demandant qu'à l'avenir, les producteurs d'orges de choix ne puissent livrer qu'une tonne d'orge par acre déclarée lors de leurs livraisons en wagons consignés, les recommandations pénalisent doublement ces producteurs qui prennent déjà amplement des risques puisque, en moyenne, seulement 10 pour cent du volume de ces orges atteignent les normes de qualité exigées pour être vendues sous cette classe.

Le fait de vouloir contingenter les livraisons de grains fourragers est, selon certains discutable. Par contre, la prime de livraison proposée aux producteurs qui emploieront 100 pour cent des contingents permis, marque la détermination de ce comité de canaliser au maximum les grains, sous la juridiction d'un seul organisme. Plusieurs s'interrogent sur l'efficacité de ce monopole et voient dans ce geste une ignorance des besoins réels des producteurs.

Que ce soient les responsables du commerce des grains traditionnels, ou ceux qui s'adonnent à celui des cultures spécialisées telles le tournesol, le maïs, les fourrages et bien d'autres, tous sont d'accord pour condamner les recommandations du comité de révision des contingents, car selon eux, ce serait retirer aux producteurs de la province tout encouragement à leurs efforts de diversifier les productions en vue de sortir du marasme qui accable l'industrie agricole. Marasme qui risque de la conduire à la faillite.

Il est donc important que les producteurs manifestent leur mécontentement -avant qu'il ne soit trop tard- à ceux qui auront à accepter ou à refuser les recommandations du comité de révision des contingents de livraison.

nécrologie

Monsieur Justin BEAUDRY

Le vendredi 19 janvier 1979, à l'hôpital de Roseau (Minn.), est décédé, à l'âge de 59 ans, Monsieur Justin Beaudry.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, GOLDIE, de Piney (Man.), et 3 fils: Bernard, Marc (et son épouse Gisèle), Bertrand (et son épouse Sally) ainsi que 4 petits-enfants: Michelle, Nicole, Sylvie et Christian, tous de Winnipeg.

Monsieur Beaudry laisse aussi dans le deuil 3 soeurs: Soeur Lucie Beaudry, s.g.m., de Saint-Boniface, Mme Clara Desautels de Saint-Georges et Mme Anna Maczuga de Grunthal ainsi que 2 frères: le Frère Paul Verrier, capucin, de Bathurst (N.-B.), et Monsieur Aimé Beaudry d'Eriksdale.

Il fut précédé dans le deuil par une fille, Claire, par son père, Alphonse, et sa mère, Maria, ainsi que 3 frères: Louis, Léon et Pierre.

Les prières et la messe des funérailles eurent lieu à Vassar (Man.), le mardi 23 janvier 1979, à l'église du Sacré-Coeur.

Le service des porteurs et les honneurs militaires furent rendus par les membres de la Légion des anciens combattants de Piney. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial et une réception eut lieu, après les funérailles, dans la salle paroissiale.

Monsieur Justin Beaudry fut bien connu dans la région du sud-est du Manitoba où il fut commerçant et Maître des Postes, à Vassar, pendant près de 20 ans. Depuis 13 ans, il travaillait comme officier des douanes dans les ports d'entrée de Sprague, South Junction et Piney. Monsieur Beaudry était apprécié par tous pour son bon humour, son souci des autres et sa participation active dans les activités communautaires et paroissiales du milieu. C'était un homme de grande foi qu'il témoignait à tous par son amour, sa charité et sa paix intérieure. A sa famille, il a laissé l'héritage d'un dévouement et d'un amour sans limites.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Goldie Beaudry remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil, soit par leurs prières, les offrandes de messe, les messages de condoléances, les fleurs ou l'assistance aux prières et aux funérailles. Un merci particulier est adressé au Père Desautels et à MM. les abbés Damphousse, Lavoie et Nadeau qui ont célébré avec nous la messe des funérailles et, aux dames de la paroisse de Vassar et de Piney qui ont préparé le délicieux goûter après les funérailles sans oublier les anciens combattants qui ont rendu un dernier hommage à un camarade de guerre et ont assisté la famille dans les préparations pour les funérailles.

REMERCIEMENTS

Madame Saint-Vincent et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec eux, de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de René, leur bien-aimé époux et père.

NORM & PAUL MUSIQUE

MUSIQUE ENREGISTRÉE POUR TOUTES OCCASIONS

NORMAN PAUL 284-1635 — PAUL FORT 247-8746

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

[Location de camions "U-haul" et de remorques]

PINE GROVE ENTERPRISES LTD.

230, rue Marion
Saint-Boniface



Téléphone:
233-0500

CHERCHE EMPLOI

qui demande une connaissance du français

Expérience:
Moniteur de langue seconde à l'Université du Manitoba, moniteur de camp, serveur de bar, garçon de table, gardien d'enfants, commis.

Études:
Une année au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, P. Qué.

But:
Payer mes études pour devenir professeur de français, préserver ma langue et ma culture canadiennes françaises.

Téléphonez au 453-1621 ou écrivez à:
Jacques Plante, 907 Dorchester Ave - R3M 0P7

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

demande une personne pour le poste de

DIRECTEUR

Responsabilités:
La personne sera responsable de l'administration des divers programmes du Conseil Jeunesse Provincial.

Qualifications:
- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Expérience en relations publiques
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité d'organisation
- Doit avoir une automobile à sa disposition

Salaire:
- à négocier selon les qualifications.

Entrée en fonction:
- négociable.

Toute personne désireuse de poser sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae à:

Louis Kirouac,
Directeur par intérim,
Conseil Jeunesse Provincial,
273, rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba

LA LIBERTÉ

offre un poste à temps partiel

Opérateur/Opératrice

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis, et en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate devra démontrer des aptitudes à travailler rapidement et efficacement sous la pression de la tombée du journal. De plus, une maîtrise de la dactylographie et une très bonne connaissance de la langue française sont exigées.

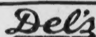
Possibilité de travail éventuel à plein temps.

Salaire horaire à discuter.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

P.S.:
Une préférence sera accordée aux candidats et aux candidates qui résident en zone urbaine. Veuillez indiquer la mention "Offre d'emploi" sur toute correspondance.



Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-50
Travaux de rénovation au hangar H-7 à l'aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba)

Date limite: le 16 février 1979

Heure: 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25

On peut consulter les documents contractuels aux bureaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg (Manitoba).

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

LE CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES DU MANITOBA

a été créé conjointement par onze divisions scolaires et le Ministère de l'Education de la province du Manitoba pour produire, promouvoir et diffuser du matériel d'enseignement audio-visuel pour les programmes français et d'immersion.

Le Centre ouvre les postes suivants:

1- SPÉCIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

Fonctions principales:
• conseille les usagers du Centre dans le choix, l'évaluation et l'utilisation de matériels d'enseignement
• voit à l'inventaire et à la récupération de matériels d'enseignement produits au Manitoba
• voit au développement, à la production et à la diffusion de matériels d'enseignement audio-visuels

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié:
- sciences de l'éducation avec option en pédagogie de l'audio-visuel
- éducation en technologie éducationnelle
- audio-visuel

TRAITEMENT ANNUEL: selon scolarité et expérience.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

2- TECHNICIEN EN AUDIO-VISUEL

FONCTION: assiste le responsable de l'audio-visuel dans les aspects techniques des besoins du Centre, en assurant le fonctionnement, l'entretien et l'utilisation rationnelle des appareils servant à la production audio-visuelle ou mis à la disposition du public.

3- GRAPHISTE OU DESSINATEUR
(temps complet ou partiel)

FONCTION: assiste dans la réalisation et la production de matériels d'enseignement.

4- BIBLIOTECHNICIEN (à temps partiel)

FONCTION: assiste le responsable dans le catalogage et la classification de la documentation du Centre.

QUALIFICATIONS requises pour les trois derniers postes:
Diplôme dans un champ de spécialisation approprié et/ou expérience pertinente.

TRAITEMENT: selon scolarité et expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae
avant le 5 février 1979
au

Comité de sélection
Centre de ressources
200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

ELECTION
LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

Avis est, par les présentes, donné que, dans le district scolaire de Saint-Boniface No 4, il y aura une élection où les votants seront appelés à élire un Commissaire pour siéger au Conseil d'Administration de la dite division scolaire.

Voici la liste des candidats:
BEAUBIEN, Huguette - 37 Cherry Crescent
BIGGS, R. Douglas - 92 Park Grove Drive
KIENE, Dennis C. - 16 Coral Crescent
MARTEL, Paul - 1046 Cottonwood Road
REESE, Evelyne - 110 Clearwater Road.

LE SCRUTIN

Les bureaux de scrutin pour choisir le Commissaire qui siégera au Conseil d'Administration de la division scolaire seront ouverts le mercredi, 7 février 1979, de 8 h à 20 h.

VOTE PAR ANTICIPATION

Afin de permettre aux votants d'exercer leur droit de suffrage et pour ceux
a. qui prévoient devoir s'absenter le jour de l'élection ou qui seraient incapables de se rendre à l'endroit de votation qui leur est indiqué; ou
b. qui en sont empêchés par leur état de santé

un BUREAU de VOTATION ANTICIPÉE sera ouvert le vendredi, 2 février, le samedi, 3 février et le lundi, 5 février, 1979 de 17 h à 21 h, au Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface nord, 212 rue Dumoulin.

APPLICATION POUR VOTER PAR LA POSTE

Quand, dû à son état de santé, il est impossible pour un votant de se rendre au bureau de scrutin qui lui fut assigné ou au bureau de votation anticipée, il doit AU MOINS SEPT JOURS avant le jour de l'élection écrire à l'Officier Rapporteur et lui demander la permission de voter en se servant de la poste. L'adresse est: M. l'Officier Rapporteur, Bureau du Greffier, Hôtel de Ville, au 510 rue Main, Winnipeg, R3B 1B9.

Tous les votants, dont les noms apparaissent comme résidants de la Division scolaire de Saint-Boniface No 4, à la liste révisée des électeurs pour l'année 1977, recevront les renseignements concernant les endroits de votation.

Pour plus amples renseignements, composez 233-2333 ou 946-0170.

Datée à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de janvier, A.D. 1979.

H. E. Sanger
Officier Rapporteur

DIEU SAUVE LA REINE

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ROBERT WALKER, du village de Cardinal, au Manitoba, camionneur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er mars, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de janvier, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE BERTHA C. ROSSIGNON, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er mars, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de janvier, A.D. 1979.

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE MABEL VALERIE WILSON, du village de Rathwell, au Manitoba, veuve de Fred Wilson, du même endroit, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H OT4, le ou avant le 28 février 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de janvier, 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS



PARK FLORIST

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital de Saint-Boniface)

* Fleurs envoyées partout dans le monde

Lucille et Yvonne Boulet — Tél.: 247-3891



Tél.: 233-4478
1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach, Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. S'adresser à:
Germain Champagne, Procure des Institutions, 581, rue des Meurons, Saint-Boniface, Tél.: 247-8931.

MAISON À VENDRE
rue Des Meurons

Petit bungalow - 2 chambres à coucher
Lot 27 x 120 - Doit être vendu.
Pour plus de renseignements
composer 257-2654
entre 9h et 16h, du lundi au vendredi
et demandez Richard.



257-2528 — 885-5570

PROFESSIONNEL EN VENTES D'IMMEUBLES

Pendant les années 76-78 Dianne était animatrice de l'éducation des adultes et assistante au directeur du Collège communautaire au Cusb. Elle invite vos appels pour tous vos besoins résidentiels.

Delbro Real Estate Ltd. est heureux d'annoncer que Mme Dainne Bourbonnais est maintenant représentante qualifiée des ventes d'immeubles.

Dianne Bourbonnais
284-5501
835 Chemin St. Mary's
257-2528

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

ALEXANDER AGENCIES LTD.

SAINTE-AGATHE
Bungalow de 2 chambres à coucher. $19,900.

SAINT-BONIFACE — RUE BERTRAND
Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger. $39,900.

SAINT-VITAL
Bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage pour 2 voitures.

SAINT-NORBERT
Seulement $25,500 pour un logis de 3 chambres à coucher.

3495, route Pembina — 261-7170

Téléphonez à Roger Vermette au 269-3264 ou 261-7170



BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

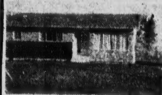
Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.



SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital.



SAINT-PIERRE - Si vous cherchez un joli bungalow de 3 chambres à coucher, venez nous voir. Celui-ci comprend tapis mur à mur au salon, sous-sol complet, salle à manger avec portes de patio. Libre immédiatement si désiré. Le tout pour $41,500.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.

NOUS AVONS À VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

793, av. Kildare est
Winnipeg, Man.
R3C 3X6
Tél.: 222-7368



SOUTHDALE — $38,900
Etes-vous certain que votre loyer n'augmentera pas cette année? J'ai un beau côte à côte avec plus de 1,000 pieds carrés - salle de jeux - Tapis mur à mur, escalier assorti - La salle à manger et le salon sont recouverts de tapis. Téléphonez à Jeanne D'Auteuil au 257-1571, ou à Kinsington Realty au 222-7368.

SAINT-VITAL — RUE PULBERRY
Bungalow de 1,200 pieds carrés avec plafond de style Cathédrale. Cuisine genre familiale 15' x 15'. Grande salle de jeux finie en bois rustique. 4e chambre à coucher, salle de toilette avec douche. Garage. Sur beau lot. $62,000.

ANOLA — $54,900
Avec $15,000 dollars le vendeur assumera l'hypothèque à taux raisonnable. Cette maison de 3 ans comprend 1,100 pieds carrés, salon, salle à manger, belle cuisine moderne, armoires en acajou et boiserie assortie dans toute la maison, salle de jeux - Entrée chauffée. Taxes: $561.00. Grand lot de 90' x 130'. Garage pour 2 voitures.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE - Entreprise de rembourrage (upholstering) située sur une grande propriété, zonée C2. Le bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés peut être acheté seul ou avec l'entreprise. Bonne localité et excellente occasion d'affaires pour personne ambitieuse.

NORWOOD
Propriété avec excellent revenu, située sur un grand lot dans une région tranquille. Comprend 4 appartements et grand sous-sol complet. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

NORWOOD
Sur grand lot - Maison de 1½ étage - 2 chambres à coucher, salon et grande cuisine au 1er. Grande salle de loisirs et salle de bains au sous-sol. Le 2e étage est loué comme appartement avec entrée et salle de bains privées. Pourrait aussi servir comme maison de famille. En très bon état et très propre. Garage avec porte automatique.

SAINT-BONIFACE — $29,000
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher. Lot de 39' x 138'. Près autobus.

SAINT-BONIFACE — $26,000
Bonne maison pour jeune couple, 3 chambres à coucher. Sous-sol 3/4. Garage. Vacante et prête à y déménager.

NORWOOD
Beau bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre à coucher supplémentaire et salle de bains de 3 morceaux au sous-sol. Situé sur un beau lot de 50 pieds dans une région avantageuse. Le sous-sol peut être loué comme appartement privé.

SAINT-BONIFACE
Propriété avec excellent revenu. Deux appartements privés. Sous-sol complet. Garage. Situé sur un lot de bonnes dimensions.

TÉL.: 257-2570

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: 257-2570

LA SFM NOUS INFORME

Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

Cette année encore, la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
en collaboration avec FRANCE-CANADA, association manitobaine
ont accepté de coordonner le **PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE**

AGRICULTEURS

Etes-vous intéressés à accueillir un STAGIAIRE agricole français entre avril et octobre 1979?

QU'EST-CE QU'UN STAGIAIRE?

* un jeune en cours de formation pratique agricole
* un étudiant d'une école agricole ayant une pratique professionnelle suffisante
* un jeune agriculteur en attente d'installation.

BUT DU STAGE

Découvrir la vie et les techniques agricoles dans les pays étrangers: ce qui veut dire que le stagiaire est ici non seulement pour apprendre notre façon de travailler, mais aussi pour nous connaître, échanger des idées, des méthodes et voyager.

SI VOUS VOULEZ RECEVOIR UN STAGIAIRE

en 1979 - Découpez la demande d'information ci-dessous et retournez-la:

a/s de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
Cp 145 - Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE 1979

NOM ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... Code postal ....

ferme:
céréalière ☐ laitière ☐ sylviculture ☐ boeuf (viande) ☐
horticulture ☐ boeuf (veau) ☐ mixte ☐

JEUNES FRANCO-MANITOBAINS

VOULEZ-VOUS SUIVRE UN STAGE EN FRANCE EN 1979?

BUT D'UN STAGE:

* Formation professionnelle, linguistique, culturelle tout en vivant des expériences enrichissantes.

DANS QUEL DOMAINE DÉSIREZ-VOUS SUIVRE LE STAGE?

- Agricole:
Etes-vous étudiant en agriculture? oui ☐ non ☐
Avez-vous une vie active sur une ferme? oui ☐ non ☐
Quelles expériences avez-vous?
Envisagez-vous un autre genre de stage? oui ☐ non ☐
Dans quel domaine: ....

Découpez la formule ci-jointe et retounez-la
a/s de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
Cp 145 - Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

STAGE EN FRANCE EN 1979

NOM .... Age ....

ADRESSE ....

....

Tél. .... Code postal ....

Etudes ....

Diplômes ....

AVIS IMPORTANT!

A sa réunion régulière, l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine a approuvé la résolution suivante:

ASSEMBLÉE ANNUELLE 1979
Motion: **D. Foidart - L. Marchildon**

1. Que les résolutions pour l'assemblée annuelle soient présentées à l'exécutif de la S.F.M. au moins deux semaines avant le congrès annuel (en 1979 - le 25 février).
2. Que celles-ci soient regroupées selon les besoins et classifiées par priorité par l'exécutif.
3. Qu'elles soient publiées dans La Liberté une semaine avant le congrès. (Édition du 1er mars en 1979).
4. Qu'elles fassent partie de la trousse d'information des participants au congrès.
5. Qu'elles soient débattues au congrès selon le système d'intervention: 2 pour - 2 contre.
6. Que l'assemblée ait l'autorité de pouvoir refuser "La question" et de référer ces résolutions à l'exécutif.
7. Que les résolutions non débattues soient référées à l'exécutif après un vote de l'assemblée.
8. Que l'exécutif donne un rapport détaillé sur les résolutions non débattues au congrès annuel suivant.
9. Que tout ce processus soit clairement expliqué à la population par le truchement de La Liberté ainsi que par des lettres personnelles aux présidents des organismes.
10. Que toute résolution présentée par écrit à l'exécutif de la S.F.M. soit signée soit par l'individu ou l'organisme qui la présente.

Cette résolution s'applique dès le prochain Congrès Annuel de la S.F.M. au Centre des Congrès de Winnipeg, 375 avenue York, durant la fin de semaine du 10 - 11 mars 1979.

CETTE RÉSOLUTION A ÉTÉ APPROUVÉE AFIN DE:

- Permettre aux participants à l'Assemblée Annuelle de mieux évaluer les résolutions.
- Faire en sorte que les résolutions soient claires et précises.
- Effectuer un déroulement plus efficace et démocratique de la réunion d'affaires.
- Donner l'occasion à tous les membres et organismes de participer dans l'orientation de la S.F.M. de façon ordonnée et bien pensée.

Postes à combler à l'exécutif de la S.F.M.

Si vous désirez combler un de ces postes ou connaissez quelqu'un qui pourrait le faire, vous n'avez qu'à communiquer avec le président du Comité de nomination.

Les membres du Comité sont:

Michel MacDonald: 786-0126 (prés.)
Maria Arbez: 1-422-8237
Raymond Arcand: 949-3195
Normand Collet: 233-0210
René Toupin, 668-9697

Les postes à combler sont:

- Président
- 1er Vice-président
- deux conseillers

L'élection aura lieu lors du Congrès Annuel de la S.F.M.

LA FAMILLE LAROCHE...

présente un tout nouveau spectacle:

3 février - Saint-Léon

11 février - Saint-Pierre

19 février - Sainte-Rose - Laurier